



LOURESSE ROCHEMENIER

Terre de caractère

BULLETIN ANNUEL
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

4. VIE MUNICIPALE

10. VIE COMMUNALE

20. VIE LOCALE

28. TOURISME PATRIMOINE

36. VIE PRATIQUE

2021

EMPLOYÉS COMMUNAUX

Le personnel communal gère les activités de la commune et entretient son patrimoine.

Pour Alain, François et Hervé, les principales tâches sont : maintenir en état de fonctionnement et de propreté les surfaces et abords de la collectivité, entretenir les espaces verts de la collectivité, maintenir en état de fonctionnement et effectuer les travaux de petite manutention sur les bâtiments et la voirie et assurer l'entretien courant des machines, des matériels et du local utilisés.

Pour Nathalie, les principales tâches sont : la comptabilité (élaboration du budget, mandats de paiement et titre de recette, gestion des emprunts, inventaire des immobilisations), la gestion du personnel (établissement des salaires, charges sociales, arrêts maladie...), l'organisation des élections (établissement de la liste électorale, préparation du bureau de vote, dépouillement), l'urbanisme (instruction des permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager, certificat d'urbanisme), gestion du courrier (départ et arrivée) et répondre au téléphone.

Pour Sophie, Eugénie, Béatrice et Laurence, les principales tâches sont : accompagner les enfants de l'école au centre de restauration, aider les enfants pendant l'heure du déjeuner, surveiller et animer pendant le temps de pause avant la reprise des cours, participer à l'aménagement et au maintien de l'hygiène et de la sécurité des locaux et des espaces d'activités, prendre en compte les PAI (Projets d'accueil individualisés) et les fiches des enfants, entretien des salles municipales.



Nathalie GABOURG
Secrétaire de mairie



Alain MAITREAU
Agent technique



Hervé POIRIER
Agent technique



François VAUVERT
Agent technique



Sophie RUAULT
Restaurant scolaire



Eugénie JOUSSET
Périscolaire



Béatrice VEGER
Périscolaire



Laurence VITRÉ
Périscolaire

NOS EMPLOYÉS COMMUNAUX EN ACTION



ÉDITO

Le mot du maire



Chers habitants de Louresse-Rochemenier, bonjour.

Pour la deuxième année consécutive, il ne nous est pas possible de nous réunir pour les traditionnels vœux du maire et de la municipalité. Je souhaite ici vous reparler de 5 grands points qui ont marqué cette année.

Le premier point est notre musée troglodytique de Rochemenier. Je tiens d'ailleurs à saluer le travail de nos régisseurs qui font leur maximum pour accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions malgré les contraintes sanitaires. Le conseil municipal, après consultations de spécialistes du tourisme, a décidé d'acquérir une parcelle supplémentaire pour agrandir notre musée dans les années à venir. Nous allons obtenir également une compensation exceptionnelle de 95 000 € pour les pertes suite aux différents confinements.

Le deuxième point que je tenais à souligner, ce sont les travaux passés, présents et à venir. La Résidence de l'Obier a enfin ouvert ses portes aux locataires en novembre dernier. Ce projet nous a pris énormément de temps et continue de nous occuper. En effet, après la construction, vient le temps de la gestion.

Comme nous nous y étions engagés, le troisième point concerne l'écologie et le développement durable. Avec l'aide du SIEM, nous avons entrepris des démarches pour la rénovation énergétique de l'école : nouveaux éclairages, système d'aération dans les classes, nouvelle isolation des plafonds et surtout, changement du mode de chauffage.

Des travaux, mais pas seulement. Pour ce quatrième point, je tiens à souligner les moments que nous avons pu vivre ensemble: le concert de Jazz à Rochemenier cet été, la distribution du colis pour les aînés, le marché local. Le club ados, qui est une vraie réussite. En moyenne 12 jeunes de 9 à 13 ans se réunissent tous les mercredis à la salle du tilleul pour passer quelques heures ensemble autour de projets organisés par le centre socioculturel du Douessin. Des projets, pour tous et partout. C'est notre engagement.

Enfin, en novembre dernier, nous avons reçu un courrier inattendu et exceptionnel : la famille Raimbault offre à la commune un magnifique parc afin de l'ouvrir au public. C'est donc avec joie que nous allons entreprendre les démarches pour ouvrir ce parc prochainement à vous tous.

Depuis le 4 juillet 2020, j'exerce ma fonction de Maire avec toujours autant de détermination et d'enthousiasme entouré par un conseil municipal engagé à qui je souhaite adresser tous mes remerciements.

En 2022, nous allons poursuivre. Poursuivre les travaux et les projets pour tous et à destination de tous. Il va encore se passer beaucoup de choses en 2022, et je suis impatient de partager tous ces changements avec vous, et continuer à faire de Louresse-Rochemenier une commune où il fait bon vivre.

Dans ce nouveau bulletin remanié, nous vous offrons une présentation plus explicite des syndicats et des associations qui font la vie de notre village. Nous avons également le plaisir de partager avec vous des témoignages et des histoires locales. Vous connaissez bien, aujourd'hui, mon attachement à la culture, au patrimoine et à l'histoire de notre commune.

Je vous souhaite une excellente année à Louresse-Rochemenier.

Pierre-Yves DOUET
Maire de Louresse-Rochemenier

Sommaire

4. VIE MUNICIPALE

- 4. INFOS MUNICIPALES
- 5. SALLES COMMUNALES
- 6. LES ÉLUS
- 7. CHIFFRES INSEE
- 8. DICRIM
- 9. BUDGET

10. VIE COMMUNALE

- 10. P.N.R. / LAYON AUBANCE LOUETS
- 11. S.I.E.M.E.L.
- 12. FIBRE / CENTRE SOCIOCULTUREL
- 13. SAUR
- 14. L'AGGLO. SAUMUR VAL DE LOIRE
- 16. KYRIELLE
- 18. RÔLE DES HAIES
- 19. 1^{ER} OCTOBRE ET 11 NOVEMBRE

20. VIE LOCALE

- 20. REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL
- 22. PETITE ENFANCE
- 23. ASSOCIATIONS

28. TOURISME PATRIMOINE

- 28. MUSÉE TROGLO
- 32. HISTORIQUE / PATRIMOINE

36. VIE PRATIQUE

- 36. INFOS UTILES
- 38. ENTREPRISES

Mairie

8, rue Principale
49700 Louresse-Rochemenier
Tél. 02 41 59 13 13

Directeur de publication :

Pierre-Yves Douet

Rédaction :

Commission communication

Photos :

Mairie, Adobe Stock

Création et mise en page :

Ignis et Commission communication

Impression :

Ignis imprimerie

Tirage :

450 exemplaires

INFOS MUNICIAPLES

HORAIRES MAIRIE

SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

Tél. 02 41 59 13 13

mairie@louresse-rochemenier.fr

www.louresse-rochemenier.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi, mercredi et vendredi
de 8h30 à 13h

Jeudi, accueil fermé,
secrétariat joignable par téléphone
au 02 41 59 13 13

Samedi de 8h30 à 12h30



ACTUALITÉS

Envie de relire les "Lettres de Louresse-Rochemenier" ? Vous pouvez soit passer en Mairie, ou les retrouver sur le site internet de la commune.

N'oubliez pas de vous inscrire également à notre page Facebook.



LouresseRochemenier.



TARIFS FUNÉRAIRES

Concession (30 ans)..... 80 €

Urne cinéraire (30 ans)..... 218 €

Jardin du souvenir..... 40 €

ÉTAT CIVIL 2021

MARIAGES

Véronique TEPHO et Gérard BONNEAU

NAISSANCES

Philomène BOISSEAU

Martin CATHELINEAU

Kélio CHEVALIER

Armand GAINARD

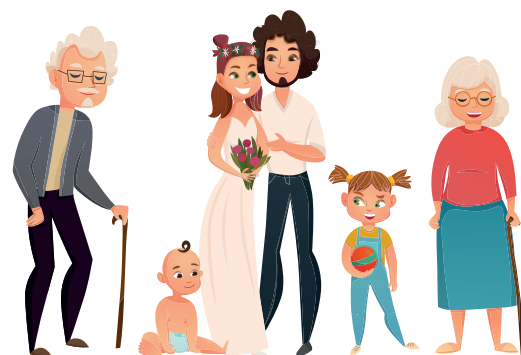
Jules HUET

DÉCÈS

Martine BONNET

Roger BONNET

Léo PAVIE LINANT



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ



Pour demander une carte d'identité, les pièces justificatives nécessaires dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'un passeport...

La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans.

Les démarches sont réalisables auprès de la mairie centrale de Doué-en-Anjou équipée du dispositif biométrique.

Uniquement sur rendez-vous (délai 2 à 3 mois pour le rendez-vous).

Le demandeur doit obligatoirement être présent, quel que soit son âge.

Coordonnées :

16 Place Jean Bégault
BP 60049 Doué-la-Fontaine
49700 Doué-en-Anjou
Tél : 02 41 83 11 83
Fax : 02 41 83 11 89
etatscivil@doue-en-anjou.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi : 9h-12h30 et 14h-17h30
Vendredi : 9h-12h30 et 14h-17h
Samedi : 9h-12h (sauf juillet et août)

Liens utiles :

www.ants.gouv.fr
www.service-public.fr

DEMANDES D'AUTORISATIONS D'URBANISME

Pour déposer de façon numérique un dossier, vous pouvez le faire via le lien suivant :

<https://saumurvaldeloire.geosphere.fr/guichet-doue>

ÉLECTIONS

Présidentielles : 10 avril 2022 et 24 avril 2022

Législatives : 12 juin 2022 et 19 juin 2022



PENSEZ À VOUS INSCRIRE
SUR LES LISTES ÉLECTORALES

VIE MUNICIPALE



Salle familiale



Salle des fêtes



N'HÉSITEZ PAS À CONSULTER
NOTRE SITE INTERNET POUR
VOIR LES DISPONIBILITÉS !

WWW.LOURESSE-ROCHEMENIER.FR

TARIFS DES SALLES COMMUNALES

SALLE DES FÊTES

	Habitants de la commune	Habitants hors commune
Forfait week-end	290 €	395 €
Forfait 3 jours	330 €	450 €
Journée complète	195 €	265 €
Réunion sans buffet	45 €	45 €
Réunion avec buffet	65 €	65 €
Vin d'honneur	45 €	45 €
Vente expo	65 €	65 €

Caution : 700 € (200 € pour le ménage et 500 € pour le dégât du matériel)

SALLE FAMILIALE

	Habitants de la commune	Habitants hors commune
Forfait week-end	290 €	395 €
Forfait 3 jours	330 €	450 €
Journée complète	195 €	265 €
Réunion ou vin d'honneur	60 €	95 €

Caution : 1200 € (1000 € pour le dégât du matériel et 200 € pour le ménage de la salle et l'entretien du barbecue)

SALLE DES ÂÎNÉS

	Habitants de la commune	Habitants hors commune
Journée complète	85 €	120 €
Réunion	45 €	60 €

Caution : 100 €

SALLE DU TILLEUL

	Habitants de la commune	Habitants hors commune
Journée complète	36 €	36 €

Caution : 100 €

SALLE DE L'OBIER

	Habitants de la commune	Habitants hors commune
Réunion	40 €	150 €
Journée complète	120 €	500 €

Caution : 300 €

Pour toutes les salles de la commune, la location reste gratuite pour les associations de la commune.

VIE MUNICIPALE

L'ÉQUIPE MUNICIPALE



Pierre-Yves DOUET
MAIRE



Didier POITVIN
adjoint



Martine LANDRY
adjointe



David LAURIOU
adjoint



Lucienne ROUX
adjointe



Murielle
BOUET



Mickaël
CATHELINEAU



Carole
CHARGÉ



Maurice
FERCHAU



Sébastien
GOUGEON



Patrice
PERCEVEAU



Patricia
POIRIER

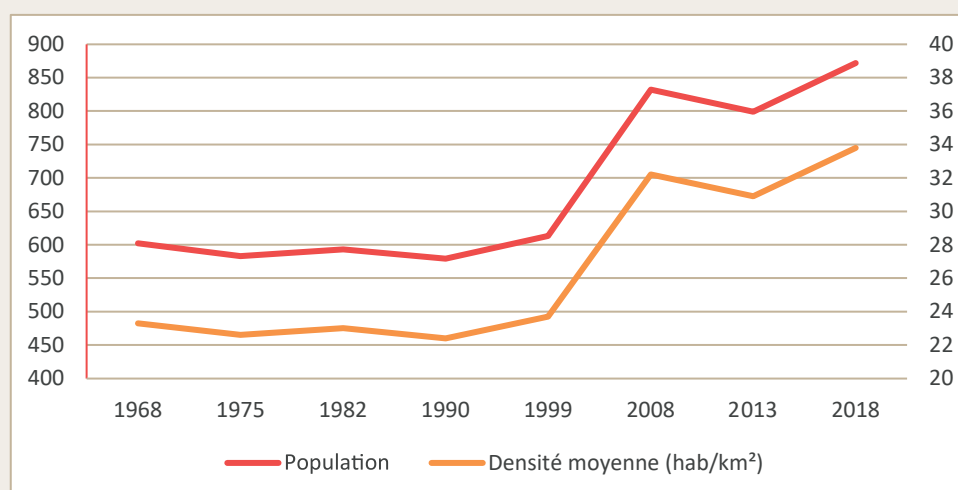


Ewen
WITTRANT

CHIFFRES INSEE

POPULATION EN HISTORIQUE DEPUIS 1968

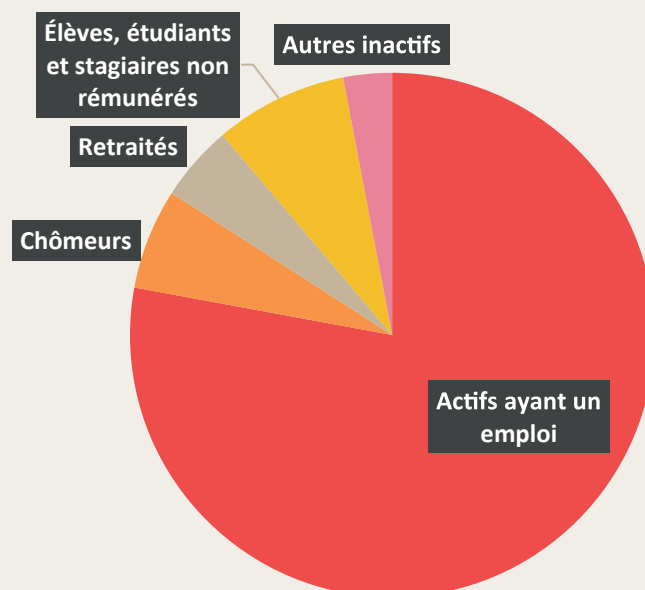
	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2018
Population	602	583	593	579	613	832	799	872
Densité moyenne (hab/km ²)	23,3	22,6	23,0	22,4	23,7	32,2	30,9	33,8



VIE MUNICIPALE

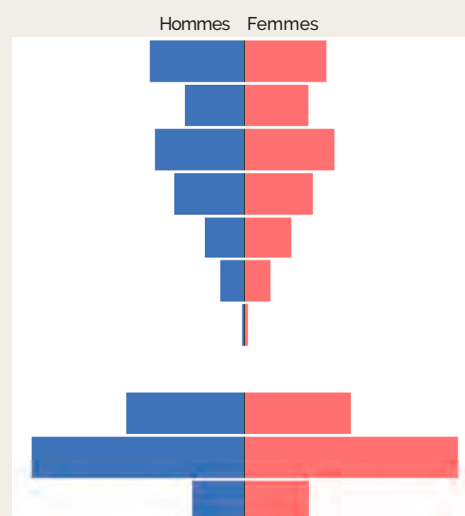
POPULATION DE 15 À 64 ANS PAR TYPE D'ACTIVITÉ EN 2018

	Population (%)
Actifs ayant un emploi	77,9
Chômeurs	6,2
Retraités	4,7
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	8,2
Autres inactifs	3,0



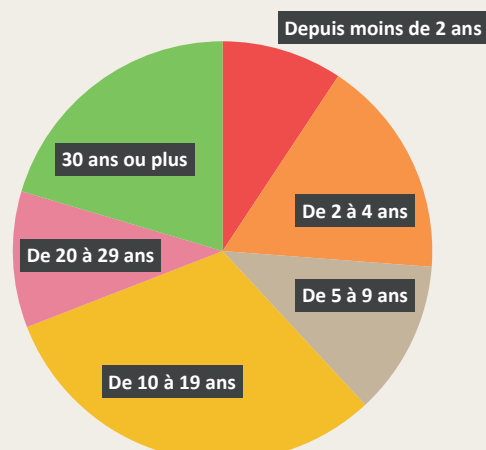
POPULATION PAR SEXE ET ÂGE EN 2018

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	443	100,0	429	100,0
0 à 14 ans	110	24,7	92	21,3
15 à 29 ans	70	15,7	72	16,7
30 à 44 ans	104	23,4	101	23,5
45 à 59 ans	82	18,5	77	17,9
60 à 74 ans	47	10,5	53	12,3
75 à 89 ans	28	6,4	30	7,1
90 ans ou plus	3	0,7	5	1,2
0 à 19 ans	137	30,9	119	27,7
20 à 64 ans	245	55,4	238	55,5
65 ans ou plus	61	13,7	72	16,8



ANCIENNETÉ D'EMMÉNAGEMENT DES MÉNAGES EN 2018

	Part des ménages en %
Depuis moins de 2 ans	9,3
De 2 à 4 ans	16,9
De 5 à 9 ans	11,9
De 10 à 19 ans	31,0
De 20 à 29 ans	10,5
30 ans ou plus	20,4



DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs)

LES CATASTROPHES NATURELLES À LOURESSE-ROCHEMENIER

Risque	Date début	Date fin	Date arrêté	Date JO
Inondations et coulées de boue	11/04/83	16/04/83	16/05/83	18/05/83
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/99	29/12/99	29/12/99	30/12/99
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse	01/07/03	30/09/03	16/06/06	14/07/06
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse	01/01/05	31/03/05	20/02/08	22/02/08
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse	01/07/05	30/09/05	20/02/08	22/02/08

La prévention, notre priorité !

L'information et la sensibilisation des citoyens face aux risques majeurs sur notre commune sont des éléments essentiels pour une prévention efficace.

L'équipe municipale a décidé l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde afin de préserver la sécurité des habitants et de protéger au mieux leurs biens et leur environnement.

Ce plan a pour objectif de définir les mesures de prévention et de secours prises pour faire face à cette situation de crise. La réalisation du Plan Communal de Sauvegarde répond par ailleurs à l'obligation réglementaire qui lui est faite.

Ce Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs présente les risques qui menacent notre territoire, rappelle les consignes de sécurité à respecter, les moyens d'alerte prévus par la commune, les numéros d'urgence et les démarches à suivre si une telle situation survient sur la commune.

En de telles circonstances, vigilance et entraide sont nécessaires et salvatrices.

RAPPELS RÉGLEMENTAIRES

Le droit à l'information :

L'information préventive consiste à renseigner le citoyen sur les risques majeurs susceptibles de se développer sur ses lieux de vie, de travail, de loisirs. Elle contribue à préparer le citoyen à un comportement responsable face au risque et à sa possibilité de survenance.

QU'EST-CE QU'UN RISQUE MAJEUR ?

Il s'agit d'un événement potentiellement dangereux sur un secteur où des enjeux humains, économiques et environnementaux peuvent être atteints.

Il existe deux familles de risques majeurs :

- **Les risques naturels** : inondations, mouvements de terrain, feux de forêt...
- **Les risques technologiques** : industriels, nucléaires, transports de matières dangereuses, la rupture de barrage...

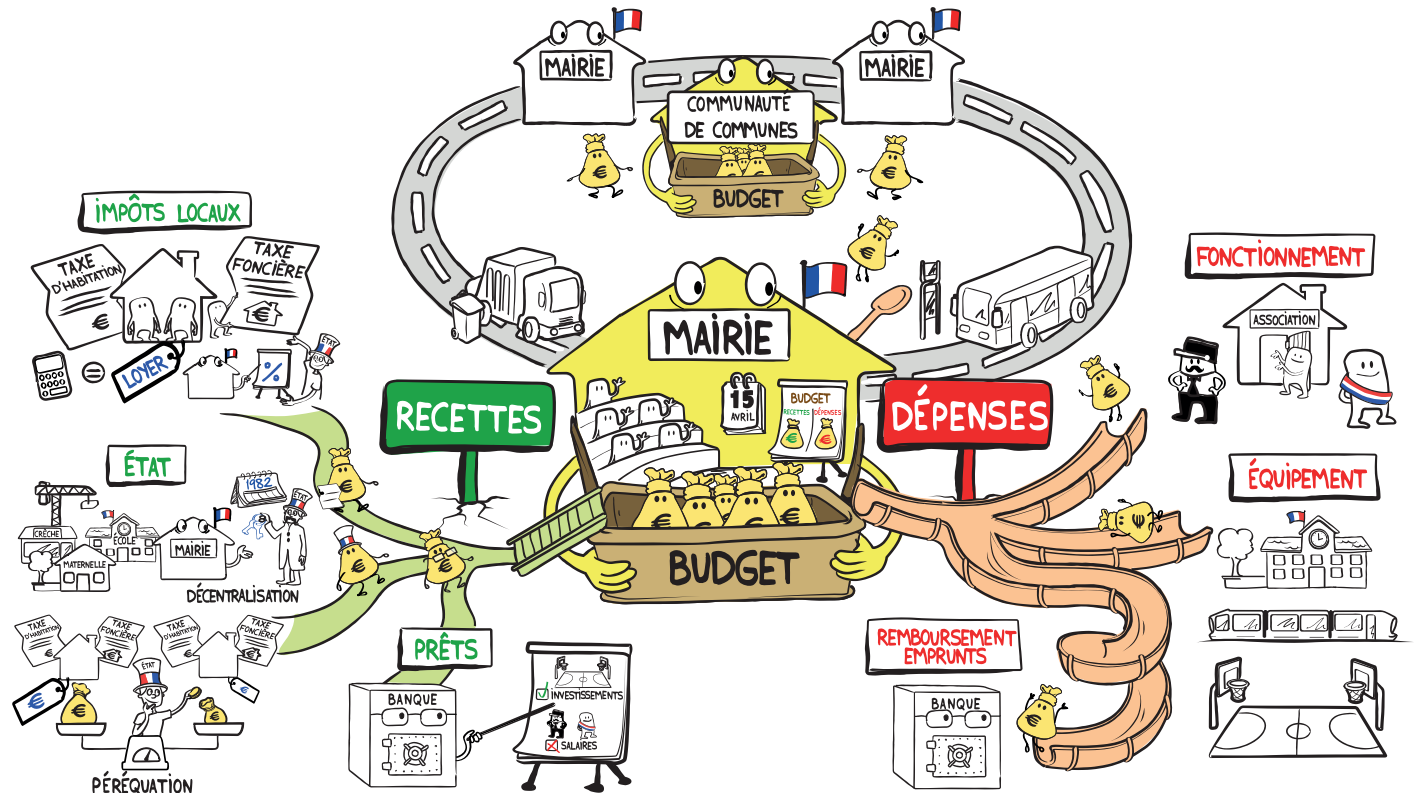
Deux critères caractérisent le risque majeur :

- **Une faible fréquence** : l'homme et la société peuvent être enclins à l'oublier et à ne pas se préparer à sa survenue.
- **Une importante gravité** : nombreuses victimes, lourds dommages pour les biens et l'environnement.

VIE MUNICIPALE

budget 2021

En début de mandat, l'expertise financière constitue le préalable nécessaire en amont de toute décision de politique publique.



Présentation complète du budget de notre commune dans une future "Lettre de Louresse-Rochemenier"

DÉPENSES : 2 187 345 €

662 153 €

Fonctionnement

- Consommation eau/électricité
- Fournitures entretien et petits équipements
- Gestion des terrains et des logements (Charmilles)
- Entretien des bâtiments publics
- Rémunération des régisseurs du musée
- Affranchissement, communication et télécommunication
- Salaires et indemnités
- Subventions
- ...

1 525 192 €

Investissement

- Remboursement prêt école
- Construction de la Résidence de l'Obier
- ...

RECETTES : 1 804 033 €

937 447 €

Fonctionnement

- Entrées au musée
- Entrées Garderie et cantine
- Loyer Charmilles
- Contributions directes
- Taxes sur les pylônes
- Dotations nationales de péréquation
- ...

866 586 €

Investissement

- Taxe d'aménagement
- Crédit
- ...

« Afin de financer la Résidence de l'Obier, nous avons dû puiser dans votre fonds de réserve et nous avons par conséquent lourdement impacté à la baisse notre niveau de trésorerie »

Phrase validée par Madame Fayard (Inspecteur divisionnaire - Conseiller aux décideurs locaux)

P.N.R. (Parc naturel régional)

Élus membres de cette instance : Maurice Ferchau et Martine Landry

En attendant le retour du soleil, vous êtes nombreux à penser à l'aménagement de vos jardins. Alors, comment choisir ses plantations en fonction du terrain ? Quelles essences planter et quand ? Jardiniers amateurs ou professionnels, le nouveau guide des plantations du Parc Loire-Anjou-Touraine est fait pour vous !

Planter pour les paysages de demain.

Les plantes des jardins forment nos paysages, notre cadre de vie. Elles reflètent l'identité locale et chaque jardinier apporte sa touche. Mais, il convient de se poser les bonnes questions en matière de plantations. Même si quelques végétaux exotiques apportent de l'originalité, il est conseillé de planter des essences locales, garantes du patrimoine.

Mieux adaptées au sol et à l'environnement, elles se développent plus facilement, sans produits supplémentaires. C'est pour vous aider dans vos projets jardiniers que le Parc naturel régional met à votre disposition un outil pratique et gratuit en ligne : le guide des plantations !

Guide des plantations : il vous propose différentes possibilités de recherche : selon votre lieu de vie, suivant les plantes souhaitées et selon votre type de projet. En panne d'inspiration ? Laissez-vous guider par les idées de jardins. Massif et rocaille, haie composée, verger, bassin... chaque idée est détaillée minutieusement pour vous aider à composer votre espace.

Mme Sophie Tubiana
Présidente du PNR Loire-Anjou-Touraine



CHIFFRES

116 communes
30 mai 1996 - Création
277 063 hectares
205 485 habitants

CONTACT

Adresse bureaux :
7 Rue Jehanne d'Arc,
49730 MONTMOREAU
Tél : 02 41 53 66 00
Email : info@parc-loire-anjou-touraine.fr
Du lundi au jeudi :
8h30-12h30 et 13h30-17h30
Le vendredi :
8h30-12h30 et 13h30 -16h30
Adresse LA MAISON DU PARC :
15 avenue de la Loire
49730 MONTMOREAU
Plus de renseignements :
www.parc-loire-anjou-touraine.fr

LAYON AUBANCE LOUETS

Élus membres de cette instance : Mickaël Cathelineau et Ewen Wittrant

Qui sommes-nous ?

Depuis le 1er janvier 2016, nos quatre syndicats de bassins versants Layon, Aubance, Louet et Petit Louet se sont unis au sein d'une même structure appelée Syndicat Layon Aubance Louets. Une nouvelle équipe d'élus issue de ces 4 bassins versants assure sa gouvernance. Cette fusion permet au syndicat d'être en cohérence avec le périmètre du SAGE validé par Monsieur le Préfet en juin 2014. Les objectifs restent les mêmes : restaurer nos rivières, les milieux aquatiques, œuvrer pour la continuité écologique, améliorer la qualité de l'eau et mieux gérer la ressource en eau.

À travers ce regroupement, c'est un gain d'efficacité de nos personnels et de lisibilité de notre structure auprès de nos partenaires financiers : Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Conseil Régional des Pays de la Loire et Conseil Départemental de Maine-et-Loire.

De plus, nous sommes installés depuis le 1er octobre 2019 dans de nouveaux locaux, plus spacieux à Thouarcé sur Bellevigne-en-Layon dans la Zone d'Activité du Léard.

La loi MAPTAM* du 27 janvier 2014 attribue de droit la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) aux collectivités locales, qui elles-mêmes la transfèrent à notre syndicat. C'est une mission importante qui impose des résultats.

*MAPTAM : Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles.

Dominique PERDRIEU
Président du Syndicat Layon Aubance Louets



CHIFFRES

Le budget global du Syndicat est d'environ 3,5 M€ dont près de 12%, est porté par les contributions des collectivités membres, soit environ 3,49 €/habitant.

Le territoire représente une superficie d'environ 1 386 km², drainé par plus de 700 km de cours d'eau (rivières, ruisseaux et rus).

CONTACT

Cellule d'animation du SAGE Layon Aubance Louets
ZA du Léard - Thouarcé
49380 BELLEVIGNE EN LAYON
Tél : 02 41 97 80 80
contact@layonaubancelouets.fr

S.I.E.M.L. (Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire)

Élus membres de cette instance : Carole Chargé et Patrice Perceveau

Créé en 1925, le Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire (Siéml) intervient sur tout le département et compte parmi ses membres la quasi-totalité des communes et intercommunalités. Historiquement acteur de l'électrification, il a élargi ses compétences et accompagne également les collectivités dans leur démarche en faveur de la transition énergétique.

Un acteur public au service de l'énergie.

Le Siéml est l'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité (AODE). Les réseaux de distribution (ceux qui partent des lignes très haute tension et qui vont jusqu'aux maisons) lui appartiennent. Il les met à disposition du concessionnaire national Enedis qui les gère pour son compte et contrôle son activité.

Le Siéml reste maître d'ouvrage sur une grande partie du réseau (principalement en zone rurale). Il continue donc à réaliser des investissements et des travaux importants sur le réseau concédé pour assurer aux habitants l'accès à une électricité de qualité (travaux de renforcements, extensions, sécurisations, effacements esthétiques).

Le Siéml propose d'autres compétences optionnelles : la distribution de gaz naturel ou de propane, l'éclairage public, les réseaux de chaleur, la réalisation d'un fond de plan destiné à géolocaliser précisément les réseaux souterrains et sécuriser ainsi les chantiers (PCRS ou plan corps de rue simplifié).

Un acteur public engagé dans la transition énergétique.

Le Siéml est par ailleurs depuis plusieurs années un acteur majeur de la transition énergétique.

Il accompagne les collectivités dans leur démarche d'économie d'énergies et œuvre pour le développement des énergies renouvelables.

Il propose ainsi de nombreux services à la carte pour répondre aux besoins de chaque commune :

- conseil en énergie,
- groupement d'achats d'électricité et de gaz pour réduire la facture énergétique,
- soutien financier à l'efficacité énergétique et à la rénovation des bâtiments publics,
- planification énergétique et accompagnement à l'élaboration des plans climats air énergie territoriaux (PCAET)
- mise en œuvre d'actions en faveur de la production d'énergie ou de chaleur renouvelable (chaudières bois, géothermie, solaire thermique, etc.)

Le Siéml joue également un rôle croissant dans le développement des carburants alternatifs avec notamment, en compétence optionnelle, l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques et bientôt la maîtrise d'ouvrage de stations d'avitaillement GNV/bioGNV.

Enfin, avec une soixantaine d'agents et un budget consolidé d'environ 100 M€ par an, le Siéml est l'un des principaux investisseurs publics en Maine-et-Loire.



CHIFFRES

832 842 habitants concernés par le périmètre de compétence.

22 562 km de lignes électriques (basse et moyenne tension) en propriété pour 441 436 points de livraison

CONTACT

9 route de la Confluence
ZAC de Beuzon
Écouflant – CS 60145
49001 Angers Cedex 01

Tél : 02 41 20 75 20
Email : sieml@sieml.fr



ANJOU-FIBRE (anjou numérique)



Élu membre de cette instance : David Lauriou

Le déploiement des infrastructures et des services numériques est un enjeu crucial pour le développement et l'attractivité du Maine-et-Loire. Pour faire face à ce défi, le département et les collectivités ont décidé de créer un syndicat mixte ouvert : « Anjou Numérique ».

Afin de lutter contre la fracture numérique, le Syndicat s'est fixé un objectif : raccorder en fibre optique 100 % des locaux professionnels et particuliers du territoire en 5 ans. Depuis avril 2021, la commune de Louresse-Rochemenier est reliée à la fibre.

Pour consulter votre éligibilité à la fibre sur Louresse-Rochemenier, il vous suffit de consulter le site : www.anjou-fibre.fr et cliquer sur l'encart « Découvrez votre éligibilité ». Cet outil permet d'avoir une vision sur le déploiement de votre adresse.

Pour bénéficier des avantages de la fibre, vous devrez souscrire un abonnement auprès d'un opérateur présent sur le réseau d'Anjou Fibre. Cette démarche déclenchera votre raccordement à la fibre, qui va du domaine public jusqu'à l'intérieur du logement ou des locaux professionnels.

Encore des questions sur la fibre, n'hésitez pas à regarder la vidéo de David sur la fibre :

www.louresse-rochemenier.fr/fibre



CHIFFRES

220 000 Foyers et entreprises
142 communes
52 NRO
14 000 Km de réseau
324M€ d'investissements sur cinq ans, cofinancés par Anjou Fibre (88 %), le Département (2 %), la Région (2 %), l'État (8 %).
Internet avec la fibre est 40 fois plus rapide qu'avec l'ADSL :
1000 Mbit (avec la fibre)
24 Mbit max (avec l'ADSL)

CONTACT

Hôtel du Département
48B boulevard Foch
CS 94104
49941 Angers Cedex 9

Tél : 02 41 81 41 49

Plus de renseignements :
www.anjou-numerique.fr
www.anjou-fibre.fr

CENTRE SOCIOCULTUREL

Élus membres de cette instance : Patricia Poirier et Sébastien Gougeon



Le Centre Socioculturel du Douessin c'est :

- Une animation globale sur les communes de Doué-en-Anjou, Denezé-sous-Doué et Louresse-Rochemenier
- Un foyer d'initiatives porté par les habitants.
- Une façon d'agir :
 - L'éducation populaire, toute personne a des ressources, toute personne peut se former, s'éduquer, tout au long de la vie, en complément des actions de l'enseignement formel.
 - Le Développement Social Local fondé sur l'écoute des besoins des habitants dans leurs diversités, la prise en compte de leurs intérêts collectifs et leurs initiatives, en favorisant une mise en mouvement pour qu'ils portent leurs projets.
 - Le partenariat et le travail associé, le Centre socioculturel n'agit pas seul, il connaît les autres acteurs associatifs, administratifs, politiques ou économiques de son territoire de projet avec lesquels il noue des relations nécessaires aux actions à conduire. Il formalise, de préférence, ces relations dans des conventions de partenariat. Il agit, tout particulièrement, en complémentarité avec le projet politique de son territoire.
- Pour chaque projet, un binôme bénévole-professionnel est référent.

CHIFFRES

Cercle Accueil Solidarité :
51 semaines d'ouverture

CONTACT

5 place justice de paix
Doué-la-Fontaine
49700 Doué-en-Anjou
Tél : 02 41 59 77 09
Email : contactcsdoue@orange.fr
Plus de renseignements :
cscdouessin.centres-sociaux.fr



Depuis le 1er janvier 2021, les services publics eau et assainissement de l'agglomération portent la marque **Eaux Saumur Val de Loire**.

Les équipes de Eaux Saumur Val de Loire / Saur interviennent sur le réseau d'eau potable (entretien des poteaux d'incendie, ouverture de compteurs, travaux de branchements...) et d'assainissement (curage de réseaux, maintenance de la station) sur la Commune de Louresse-Rochemenier.

Focus sur les réalisations 2021 :

- Une priorité : la mise en place de la télérelève sur l'ensemble du territoire d'ici à 2023.

Le télérelevé d'un compteur d'eau permet d'obtenir le relevé du compteur et différentes informations sans avoir besoin d'accéder directement au compteur, lequel est alors de la classe des compteurs communicants.



Sur la commune de Louresse-Rochemenier, pour la seule année 2021, 2/3 des compteurs d'eau ont été renouvelés et équipés d'un boîtier de télérelève (330 compteurs d'eau sur 430 au total sur la commune).

En pratique, les campagnes de relevés de compteurs se feront à distance, les fuites seront identifiées au plus vite et sans avoir à attendre le passage annuel du releveur.

- Réalisation d'une extension de réseau d'assainissement de la rue du Parc à Louresse. Montant des travaux 31 000 €

Les projets 2022

- Finalisation du déploiement de la télérelève des 100 derniers compteurs.
- Curage des 3 bassins de lagunage des eaux usées pour un montant global d'environ 80 000 € (photo à droite, à la charge de la SAUR).
- Contrôle et entretien des poteaux d'incendie de la commune.

Les travaux 2021 et 2022 sont financés par SAUR / EAUX SAUMUR VAL DE LOIRE dans le cadre du contrat et les investissements sont portés à l'échelle du territoire de l'agglomération de Saumur Val de Loire.

Site dédié pour créer son compte, suivre ses consommations d'eau et ainsi mieux gérer sa consommation :

www.eauxsaumurvaldeloire.fr

ACCUEIL CLIENTÈLE

De 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

De 9h à 13h le samedi (sur accueil clientèle de Saumur)

CONTACT

Saumur :

71, avenue des Maraîchers
St-Lambert-des-Levées
49400 SAUMUR

Doué-en-Anjou :

6, rue du Commerce
Doué-la-Fontaine
49700 DOUÉ-EN-ANJOU

Nous écrire :

SAUR
TSA 50522
92894 NANTERRE CEDEX 9

De 8h à 19h du lundi au vendredi
et de 8h à 13h le samedi :

Tél : 02 41 40 15 18

Dépannage 24h/24 - 7j/7

Tél : 02 44 71 05 58

Site internet :

www.eauxsaumurvaldeloire.fr

appli : SAUR&Moi



Bassins de lagunage des eaux usées

L'AGGLOMÉRATION SAUMUR VAL DE LOIRE EN 10 POINTS



1

Une Communauté d'Agglomération regroupe les communes, pour former un ensemble de plus de 50 000 habitants, autour d'une commune qui compte plus de 15 000 habitants.



2

Depuis 2017, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire fait partie de notre vie, suite à la fusion de la communauté d'agglomération de Saumur Val de Loire Développement et des communautés de la région du Gennois, de Loire-Longué et de notre ancienne communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine.

3

Aujourd'hui, il y a 45 communes dans l'agglomération Saumur Val de Loire (de Mouliherne au nord, à Antoigné au sud, de Tuffalun à l'ouest à Bellevigne-les-châteaux à l'est).



4

Saumur Val de Loire, c'est presque 100 000 habitants. Des petites communes, comme La Lande Chasles avec 124 habitants, à Saumur et ses 27 000 habitants. Toutes les communes sont représentées lors du bureau des maires.



5

Par rapport à Louresse-Rochemenier qui comptabilise 872 habitants, 20 communes comptent moins d'habitants et 24 communes en totalisent plus. On peut noter une augmentation de la population de 1,8% pour notre commune entre 2013 et 2018.



6

La superficie de l'agglomération Saumur Val de Loire est de 1233,70 km². Notre agglomération est la deuxième plus grande intercommunalité, juste derrière la Communauté d'agglomération Mauges Communauté.



7

Le siège de l'agglomération se situe 11 rue du Maréchal Leclerc à Saumur. Il est ouvert au public du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 (17h00 le vendredi).

Vous pouvez également les joindre par téléphone au 02.41.40.45.50. ou via le formulaire contact du site internet : www.saumurvaldeloire.fr



8

Depuis le 16 juillet 2020, Jackie Goulet est le président de l'agglomération Saumur Val de Loire.



9

L'agglomération est composée d'un président, de 15 vice-présidents, 8 conseillers délégués, 28 membres du bureau et 29 conseillers. Ainsi, 81 membres composent le conseil communautaire.

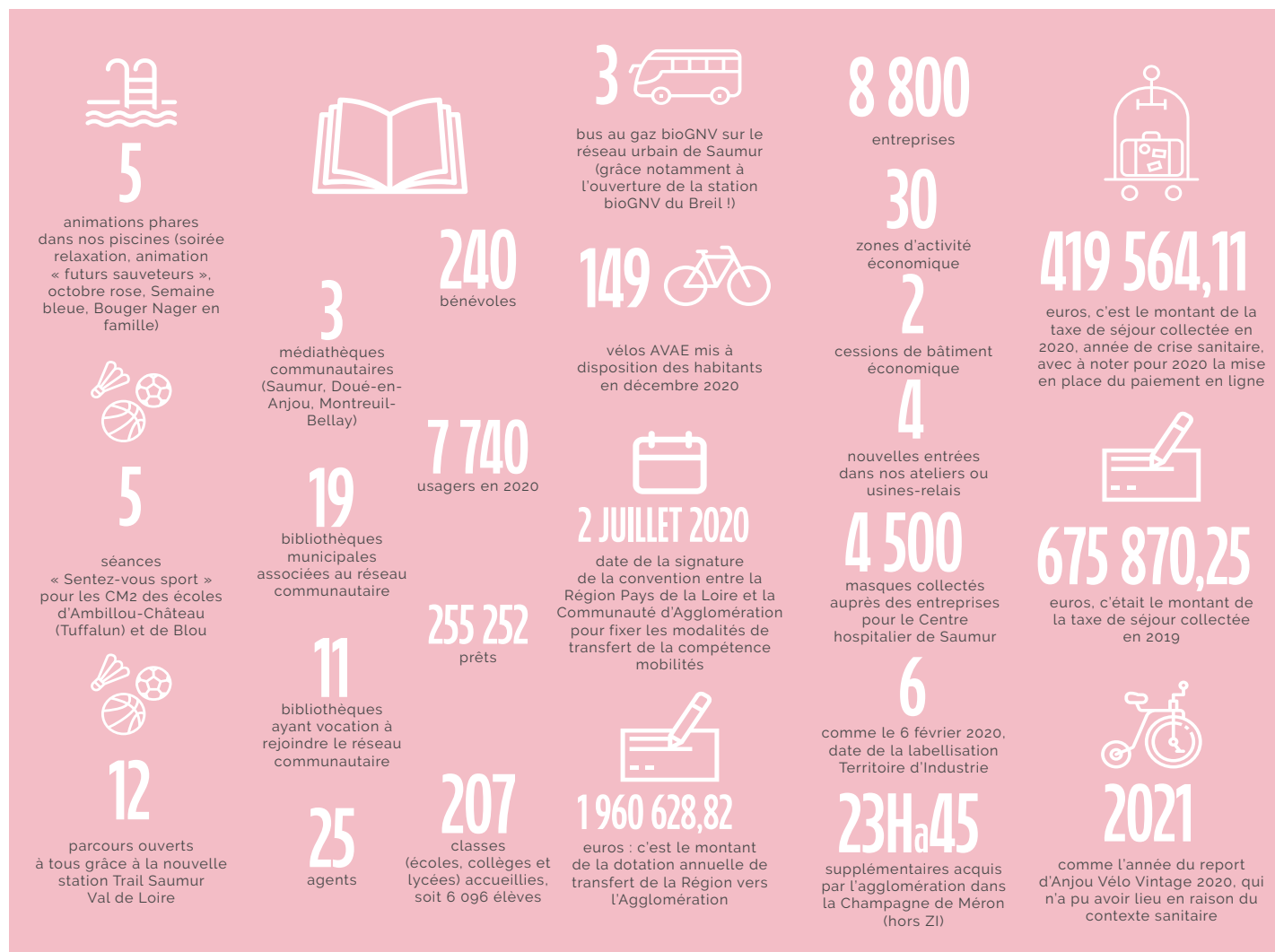


10

Un conseil de développement permet l'accroissement de la culture et des pratiques participatives. C'est un lieu de réflexion prospective et transversale, une force de proposition, un maillon de la formation à la citoyenneté.



L'AGGLOMÉRATION, QUELQUES CHIFFRES



MOT DU PRÉSIDENT



Chères habitantes et chers habitants de Louresse-Rochemenier,
chères habitantes et chers habitants de Saumur Val de Loire,

C'est avec beaucoup de plaisir qu'à nouveau, comme l'an dernier, j'écris ces quelques lignes à l'invitation de Pierre-Yves Douet, Maire de Louresse-Rochemenier.

Vous le savez, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire continue de mener un ensemble de politiques fortes, volontaristes et ambitieuses sur l'ensemble de son territoire et de ses 45 communes membres. Nos priorités n'ont pas changé et le cap demeure : le développement économique, les services aux publics et la préservation de l'environnement guident chacun

de nos projets. La commune de Louresse-Rochemenier est naturellement partie prenante sur de nombreux sujets. C'est ainsi, qu'au 1er janvier dernier chacune et chacun d'entre vous est entré dans le périmètre de compétence de notre opérateur Kyrielle - Saumur Agglopropreté pour à la fois collecter, gérer et valoriser les déchets, mais aussi pour vous offrir de nombreux services nouveaux : sensibilisation des enfants dans les écoles au tri et à la réduction des déchets, accès libre aux 8 déchèteries du territoire, aides financières à l'achat d'un composteur ou d'un poulailler,

etc... De manière plus globale, Louresse-Rochemenier, comme l'ensemble des communes, profitera j'en suis certain du fort développement économique que nous constatons sur Saumur Val de Loire, avec un chômage en baisse et de nouvelles entreprises qui cherchent à s'implanter, et du renforcement de nos politiques en matière de services aux publics.

Je vous souhaite à toutes et tous une très heureuse année 2022 dans le Saumurois,

Jackie Goulet
Président de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire



Chères et chers habitant(e)s de Louresse-Rochemenier.

Notre Communauté d'Agglomération continue de se construire pour que ses 100 000 habitants profitent d'un même niveau de service public, de Mouliherne jusqu'à Antoigné en passant par Doué-en-Anjou, Saumur ou encore Bellevigne-les-Châteaux.

La collecte des déchets fait évidemment partie des services publics majeurs et, à partir du 1er janvier prochain, vous quitterez le secteur du SMITOM SUD SAUMUROIS pour entrer dans le périmètre d'action de Saumur Agglopropreté/Kyrielle, comme les autres habitants de l'agglomération.

L'ensemble des modalités pratiques de ce changement sont parfaitement expliqués dans ce document. On notera notamment que vos jours de collecte en porte-à-porte ne changent pas et que le mode de paiement (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) n'est pas modifié. À noter, aussi, que vous avez désormais accès librement aux 8 déchèteries du territoire ainsi qu'à tous les services proposés par Kyrielle pour vous accompagner dans le tri et la réduction de vos déchets (zones de gratuité, vente de composteurs, aide financière pour l'achat d'un poulailler, broyage, etc.).

Si vous avez une question, si vous avez besoin d'un renseignement, si vous souhaitez en savoir plus sur un sujet en particulier, n'hésitez pas une seule seconde à nous contacter : le service Relations Usagers de Kyrielle est à votre disposition par mail

(accueil@agglopropre49.fr), par téléphone (02 41 50 44 67) ou au siège de Kyrielle, à Saumur, au 201 boulevard Jean Moulin.

Christian Ruault,

Vice-Président de l'Agglomération Saumur Val de Loire,
en charge de la gestion et de la valorisation des déchets

QUELS SONT LES CHANGEMENTS POUR LES DÉCHÈTERIES ?



À compter du 1^{er} janvier 2022, les déchèteries de Gennes-Val-de-Loire et Doué-en-Anjou seront libres d'accès, sans badge, comme les 6 autres déchèteries du territoire.

Il n'y a plus de nombre maximum annuel de passage en déchèterie.

En plus des déchèteries de Doué-en-Anjou et de Gennes-Val-de-Loire, vous pouvez vous rendre librement sur l'une des 6 autres déchèteries de Kyrielle aux jours et horaires d'ouverture.



LES HORAIRES D'OUVERTURES DES DÉCHÈTERIES LES PLUS PROCHES DE CHEZ VOUS CHANGENT !

Déchèterie de Doué-en-Anjou

Zone industrielle de la Saulaie
Rue des Fougérons

→ **LUNDI, MARDI ET VENDREDI**
de 9h à 12h

→ **JEUDI**
de 13h30 à 17h30

→ **MERCREDI ET SAMEDI**
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Déchèterie de Gennes-Val-de-Loire

Route de Doué
Zone Artisanale des Sabotiers

→ **LUNDI ET VENDREDI**
de 13h30 à 17h30

→ **MERCREDI ET SAMEDI**
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Déchèterie de Montreuil-Bellay

Champ de Liveau
Les Quints

→ **LUNDI, MARDI, MERCREDI ET VENDREDI**
de 13h30 à 17h30

→ **JEUDI**
de 9h à 12h

→ **SAMEDI**
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

JOURS DE COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES



Aucun changement pour vos jours de collecte.

Louresse-rochemenier : les lundis semaines paires

Règle de collecte les jours fériés : lors d'une semaine avec un jour férié, les collectes de la semaine, sont reportées d'une journée, à partir du jour férié et jusqu'au samedi inclus.

VIE COMMUNALE

LES CONSIGNES DE TRI RESTENT LES MÊMES !

Emballages



→ Emballages et briques en carton



→ Emballages en métal



→ Bouteilles et flacons en plastique



→ Films, sacs, pots et barquettes en plastique

...EN VRAC OU EN SACS TRANSPARENTS DANS VOTRE BAC



Ordures ménagères



Le reste des déchets dont...



→ Restes de repas



→ Déchets non recyclables



...UNIQUEMENT EN SACS BIEN FERMÉS DANS VOTRE BAC



Papiers



→ Journaux, magazines et publicités



→ Livres et cahiers



→ Courriers, feuilles et enveloppes



→ Annuaires et catalogues



Verre



→ Bocaux et pots



→ Bouteilles



Gros cartons



→ Cartons pliés



QUELS SONT LES SERVICES PROPOSÉS PAR KYRIELLE ?

En plus de la collecte des déchets, de la gestion des déchèteries et afin de valoriser vos biodéchets, Kyrielle propose :

- Des composteurs à la vente.
- Des locations de broyeurs électriques.
- Des sessions de broyage de branches en déchèterie, dans les communes (gratuites) ou à domicile (payantes).

Mieux consommer, moins gaspiller, réparer, réutiliser, trier, composter... Une kyrielle de solutions s'offre à vous :

- Animations groupes adultes & scolaires sur demande.
- Location de gobelets réutilisables pour vos événements.
- Kit Plogging à réserver gratuitement.
- Opération Gourmet Bag en Saumurois pour limiter le gaspillage alimentaire.
- Réseau de Commerces « Zéro Déchet ».
- Zones de gratuité dans les déchèteries de Saumur et de Longué-Jumelles.
- Ateliers de Co-Réparation du Saumurois.
- Aide financière pour l'achat de votre poulailler avec « Un toit pour ailes ».
- Boîtes à livres & vaisseliers en déchèteries.

TÉMOIGNAGE DE VALENTIN SUR LE RÔLE DES HAIES

Lorsque nous sommes arrivés en 1981 sur la ferme de Varanne, nous avons déjà de nombreuses haies dans les parties basses (une trentaine d'ha), mais plusieurs d'entre elles étaient trop larges et d'autres suivaient les nombreux méandres du ruisseau de Varanne.

Nous avons réduit la largeur de certaines haies et rectifié une partie du cours du ruisseau pour permettre un écoulement plus rapide des eaux en cas de crue. Ensuite, nous avons replanté le long du ruisseau rectifié 500 m de haies diversifiées dans le cadre du remembrement. Nous avons également laissé la régénération naturelle opérer en bordure d'autres fossés et des frênes, cornouillers, chênes, etc... se sont progressivement implantés (mais aussi quelques ronciers qu'il faut limiter).



Sur les 28 ha en propriété dans les bas de Varanne, nous avons actuellement environ 3,5 km de haie. 500 m supplémentaires seront plantés lors de cet hiver 2021-22 en partenariat avec les associations « Des arbres pour la vie » et « Mission Bocage ». Ce linéaire de haies est en partie positionné le long de cours d'eau et de fossés et il est alors accompagné de bandes enherbées réglementaires de 5 m de large. L'implantation de ces bandes enherbées est financièrement soutenue dans le cadre de la politique agricole commune (PAC).

En partenariat avec notre successeur Christophe Diard, l'entretien est réalisé tous les 5 ans environ par un lamier à scies circulaires qui réalise des coupes très propres.

Inspirés du livre "L'ARBRE ET LA HAIE", ouvrage pédagogique édité par Dominique Soltner, Ingénieur de l'ESA d'Angers et par notre vécu, nous pouvons mentionner les avantages de nos haies :

- elles ont continuellement produit assez de bois de chauffage pour une à deux familles ;
- elles constituent des abris pour des auxiliaires des cultures (carabes, chrysopes, certains oiseaux...);
- elles ont un effet brise-vent et ralentissent les vents estivaux secs et chauds ;
- elles captent sur pied et dans les sols chaque année plus de carbone qu'une culture annuelle et contribuent globalement à l'atténuation des changements climatiques en cours ;



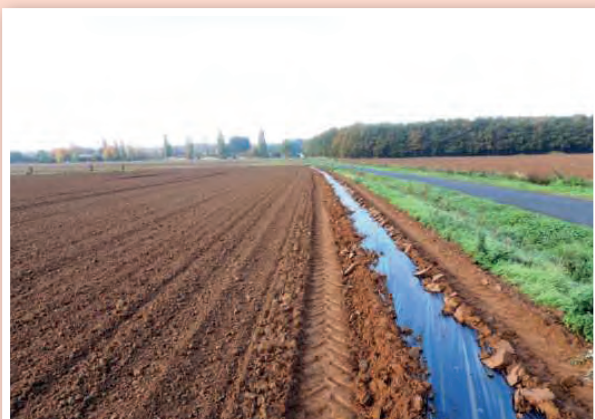
elles jouent un rôle de filtre pour les pesticides surtout lorsqu'elles sont couplées à des bandes enherbées ; Elles embellissent nos paysages (voir photos jointes) et contribuent à accroître la biodiversité.

Pour toutes ces raisons, nous pensons qu'il est souhaitable d'amplifier la plantation de haies en profitant des programmes d'aides actuels.

Témoignage de Valentin Beauval, ancien propriétaire de la ferme de Varennes.

Contact : Des Arbres pour la Vie au 06.81.39.08.35

mail : desarbrespourlavie@orange.fr



Avant plantation



Après plantation

VIE COMMUNALE

1^{ER} OCTOBRE 2021 : OUVERTURE DE LA RÉSIDENCE DE L'OBIER



11 NOVEMBRE 2021 : INAUGURATION DE LA RUE ÉMILE BRETON

Né le 13 avril 1895 à Louresse-Rochemenier, Emile Breton s'implique dans la vie de la commune. Éleveur et revendeur de chevaux, il faisait vivre une fois par semaine les rues du village.

Le 9 mars 1953, Emile Breton est élu, maire de la commune de Louresse-Rochemenier. Durant son mandat, avec son conseil, il décide entre autres d'acheter les caves de Rochemenier pour faire notre célèbre musée.

Émile Breton a été maire de notre commune de 1953 à 1971.



REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL

"ÉCOLE DES BLÉS D'OR" ET "ALEXANDRE PAIN"

EFFECTIFS

DÉNEZÉ-SOUS-DOUÉ					
Céline FREDON		Sandra BUTET-FERREIRA		Julie LANDREAU	
PS1	MS	MS	GS	GS	CP
9	12	8	13	5	15
21		21		20	
62					

LOURESSE-ROCHEMENIER					
Elodie BERTHIAS		Isabelle CHAUVIGNÉ		Nadia GOUGEON	
CE1	CE2	CE2	CM1	CM1	CM2
17	6	9	13	6	16
23		22		22	
67					

TOTAL RPI : 141

RYTHMES SCOLAIRES

DÉNEZÉ-SOUS-DOUÉ

	7h35-9h	9h - 12h	12h - 13h30	13h30 - 15h45	16h30 - 18h30
Tous les jours	Accueil périscolaire	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Accueil périscolaire

LOURESSE-ROCHEMENIER

	7h00 - 8h45	8h45 - 12h15	12h15 - 13h45	13h45 - 16h15	16h15 - 18h30
Tous les jours	Accueil périscolaire	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Accueil périscolaire

TRANSPORT

Un transport scolaire est organisé entre les deux écoles pour les familles habitant dans les communes de Louresse et de Dénezé.

RESTAURANT SCOLAIRE

Prix du ticket-repas : 3,40 €

Veuillez informer la responsable de l'absence ou de la présence inhabituelle de votre enfant dès le matin, avant 9h30, par téléphone.

Dénezé

☎ 02 41 59 72 89

Louresse

☎ 02 41 59 33 76

En cas d'absence, tout repas non annulé est comptabilisé. Prévoir une serviette de table marquée au nom et prénom de l'enfant.

GARDERIE

	DÉNEZÉ-SOUS-DOUÉ		LOURESSE	
	Ouverture	Fermeture	Ouverture	Fermeture
MATIN	7h35	8h50	7h00	8h35
APRÈS-MIDI	16h30	18h30	16h15	18h30

A Louresse, le prix de la ½ journée par enfant est fixé à 2,50 €.

Deux tarifs ont été ajoutés au 01.09.17 :

- La dernière ½ heure du matin, de 8h05 à 8h35, est fixée à 1 €.
- La première ½ heure du soir, de 16h15 à 16h45, est fixée à 1 €.

La garderie est gratuite le soir de 16h15 à 16h45 pour les familles ayant un enfant dans les deux écoles du RPI.

A Dénezé, la facturation se fait au nombre de ¼ d'heure de présence (tarif en fonction du quotient familial).

VIE LOCALE

PROJETS SCOLAIRES

Projet de l'année pour l'école Alexandre Pain : activités circassiennes en juin 2022 avec l'initiation aux arts du cirque en vue de produire un spectacle qui sera restitué devant les parents à la fin de la semaine « sans cartable ».

Le projet d'école a été validé aussi bien par M. l'Inspecteur de l'Éducation nationale que le DASEN (Directeur académique des services de l'éducation nationale). Mmes Breton et Fredon rappellent qu'il se terminera en 2022 et qu'un bilan final sera dressé.

PS/MS et MS/GS avec le PNR :

« L'alimentation dans tous les sens » : ateliers sur l'alimentation et les 5 sens. Le matin avec les TPS-PS-MS et l'après-midi avec les MS-GS.

CE1/CE2 :

correspondance scolaire avec une classe de CE1/CE2 de Thouarcé.

Classes TPS/PS/MS/GS/CP :

Semaine du goût du 11 au 17 octobre 2021 : Tifenn de « L'atelier des petits ogres » est venue nous proposer des recettes de gâteaux originales pour découvrir les légumineuses et les oléagineux.

CE2/CM1 :

participation à un défi de développement durable Ecosystem Animation Imagin'R « Art Récup ».

CM1/CM2 :

participation à la course Transat Jacques Vabre Animation Imagin'R «Tour du monde de la BD».

Classe GS-CP :

Correspondance scolaire avec une classe de GS/CP de l'école du Petit Vivier à Bouchemaine. Une rencontre est prévue entre les élèves, soit à Bouchemaine, soit dans notre école.

Participation à « École au cinéma ». 3 séances sont prévues, la première ayant lieu le mardi 16 novembre.

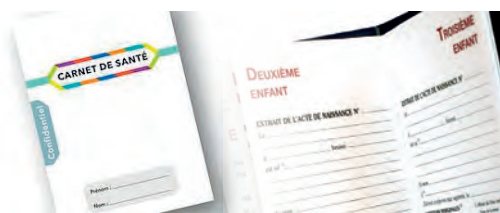
À l'occasion des élections départementales et régionales, les élèves de CM1 et CM2 ont découvert le bureau de vote. Monsieur le Maire a présenté les différentes étapes d'une élection.



Malgré les conditions sanitaires, le père Noël a pu se déplacer et venir à la rencontre des élèves le vendredi 17 décembre. Il a apporté dans sa hotte des livres et des jeux.

INSCRIPTIONS ET CONTACT

Pour toute nouvelle inscription en maternelle, veuillez vous adresser à la mairie de votre commune de résidence puis à l'école de Denezé, avec les pièces suivantes : photocopie du livret de famille, carnet de santé.



DÉNEZÉ-SOUS-DOUÉ

École les blés d'or
1, rue principale

☎ 02 41 59 78 92

✉ ce.0490445t@ac-nantes.fr

<http://rpidenezelouresse.toutemonecole.com>

LOURESSE-ROCHEMENIER

École Alexandre Pain
8, rue principale

☎ 02 41 59 31 33

✉ ce.0490707c@ac-nantes.fr

PETITE ENFANCE

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES DE LOURESSE-ROCHEMENIER

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Mme BOURGÉ Mélanie	11 chemin de la Garenne	☎ 02 41 52 49 06
Mme LAURENS Leslie-Anne	6, rue des Charmilles	☎ 09 84 12 64 80 - 06 08 27 67 88
Mme SALLÉ Angélique	2, impasse des Clos - La Bournée	☎ 09 63 00 94 33 - 06 76 80 26 45

MAM « L'ÎLE Ô CHOUETTES »



La MAM «L'île Ô Chouettes» accueille vos enfants de 0 à 4 ans de 6h30 à 19h30.

Anne MARTIN, Marie-Pierre MAITREAU et Françoise LANDARD sont 3 professionnelles de la petite enfance ayant une quinzaine d'années d'expérience.

N'hésitez pas à prendre contact pour plus de renseignements.

Mme MARTIN Anne
Mme MAITREAU Marie-Pierre
Mme LANDARD Françoise

3, rue du Domaine – Launay

☎ 09 83 34 38 53
✉ mamileochouettes@gmail.com



LES PETITES CHEMINÉES

Subvention accordée en 2021 : 1 500 €

Nom du Président : Nicolas Mathieu

Nombre de bénévoles ou adhérents : 83



CONTACT

Tél : 02 41 50 33 96 - 06 18 03 96 53

Email :

lespetitescheminees@gmail.com

L'assemblée générale de l'association des P'tites cheminées a eu lieu vendredi 29 octobre ; nous avons pu ainsi faire le point sur l'année 2020-2021 notamment sur notre édition adaptée au contexte sanitaire à savoir la soirée concert du samedi 28 août.

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes présentes lors de cette assemblée générale.

Cette assemblée est aussi le moment où nous commençons à nous projeter pour l'année à venir ; nous souhaiterions pouvoir reprendre en août 2022 notre festival tel que nous l'avons connu, un moment festif, fédérateur et convivial avec des exposants, des concerts, des spectacles pour tous et notre balade nocturne au cœur du village de Rochemenier.

Malgré la forte mobilisation des bénévoles le jour de la manifestation, nous manquons de personnes dans chaque commission pour préparer tout au long de l'année notre prochain festival.

En effet, nous comptons sept commissions : commission restauration, sécurité, animation, communication, son et lumière, buvette et marche nocturne.

Le travail mené au sein de chaque commission durant l'année nous permet de construire ensemble un festival de qualité.

Aussi, si vous souhaitez avoir des informations ou nous rejoindre pour faire partie d'une des commissions vous pouvez nous contacter

Nicolas MATHIEU



ANCIENS COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD

Subvention accordée en 2021 : 350 €

Nom du Président : Germain Métivier

L'association départementale des combattants, prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc de Maine-et-Loire est ouverte à tous les prisonniers et combattants.

L'association a pour objectif de suivre la liquidation des problèmes nés de la captivité et de la guerre. Elle vient également en aide à ses adhérents en général, et plus spécialement aux familles et ressortissants décédés ou à ceux qui sont malades ou dans la détresse, ainsi qu'à leur famille.

Dans notre commune, l'association organise et participe aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre, organise le vin d'honneur, et représente la commune au rassemblement du congrès départemental. Après deux années sans possibilité de rassemblement, la cérémonie du 11 novembre a été très suivie.



CONTACT



ASSOCIATION CULTURELLE DE LOURESSE (A.C.L.)

Subvention accordée en 2021 : 50 €

Nom du Président : Martine Landry

Nombre de bénévoles ou adhérents : 46 (Louresse-Rochemenier)
30 (Hors commune)

L'association, créée le 18 décembre 2006, a pour but de promouvoir les arts et la culture en milieu rural.

La troupe théâtrale des adultes : Les Loups en Scène

Au mois de février 2021, les Loups en scène n'ont pas pu jouer la pièce de théâtre en cours de répétition « Dépêche-toi Bibiche, on va rater l'avion » de Jérôme Dubois. En septembre 2021, après le départ de 5 comédiens, mais l'arrivée de 2 anciens et 3 nouveaux, les répétitions de cette même pièce ont pu reprendre, toujours sous la houlette d'Elizabeth Arnaud.

Les représentations auront lieu dans la salle des loisirs, en février 2022, les samedis 05, 12, 19, 26 et vendredi 25 à 20h30 et les dimanches 06, 13 et 20 à 15h.

L'atelier floral

Deux ateliers sont proposés, le premier un mardi par mois de 14h à 16h et le second un mercredi par mois de 15h à 17h, avec Mme Perceveau, fleuriste d'Alesprizen. Pour un budget de 27 € par cours (dont 2 € offerts par l'ACL), les personnes présentes repartent avec une belle composition.

La soirée Contes en plein air

Au mois de juin, pour fêter l'arrivée des beaux jours, une soirée Contes en plein air est proposée au musée troglodyte de Rochemenier, avec des conteurs professionnels de la région. Petits et grands y sont invités.

Le yoga

Un cours de yoga est proposé aux personnes adhérentes de l'association le mardi de 18h30 à 19h30, dans la salle des familles de Louresse. Ce cours est accessible aux débutants comme aux confirmés, chacun progressant à son rythme. Le cours est actuellement au complet.



CONTACT

Tel : 06 58 36 35 77



UKR'NGO

Nom du Président : Sylvie Milkaïlovitch

Nombre de bénévoles ou adhérents : 46 (dans le Saumurois)



UKR'NGO est une association humanitaire basée en Anjou qui, comme son nom l'indique, travaille avec et pour l'Ukraine.

Elle organise annuellement une série de spectacles avec le groupe folklorique d'enfants KALYNA, originaire de la ville de LVIV.

Chaque année, elle met en place un convoi humanitaire à destination d'un hôpital, d'une maison de retraite et bientôt d'un orphelinat dans les Carpates.



CONTACT

Tel : 06 76 18 84 04

VIE LOCALE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Subvention accordée en 2021 : 600 €

Nom du Président : Anthony Bédard

Nombre de bénévoles ou adhérents : 180



L'association des parents d'élèves (APE) du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) Denezé- sous- Doué/Louresse-Rochemenier :

L'APE a pour rôle d'apporter une contribution à la vie scolaire des enfants. Les bénéfices des différentes ventes et manifestations organisées au fil de l'année servent à soutenir financièrement les écoles pour la réalisation des projets pédagogiques des classes (financement des sorties scolaires, des activités, du voyage scolaire, achats de livres, de jeux, de matériels informatiques...).

Il s'agit également de proposer des événements conviviaux et festifs pour les enfants et leurs familles, tels que le goûter de Noël, le carnaval, le vide-grenier et bien sûr la fête des écoles.

L'année scolaire 2021/2022 a bien commencé, les familles sont toujours autant mobilisées pour nos ventes. La 3ème est actuellement en cours avec les "porte-clés cocottes"!

Nous avons, comme beaucoup d'autres manifestations, été obligés d'annuler notre mini boum et le goûter de Noël pour des raisons qui paraissent évidentes.

Il y a de beaux projets à financer cette année pour nos enfants. Merci à nos institutrices de les avoir initiés et merci aux familles pour leur participation.



CONTACT

Tel. : 07 81 91 88 32

Email :

apedenezelouresse@laposte.net



ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES ET CHASSEURS

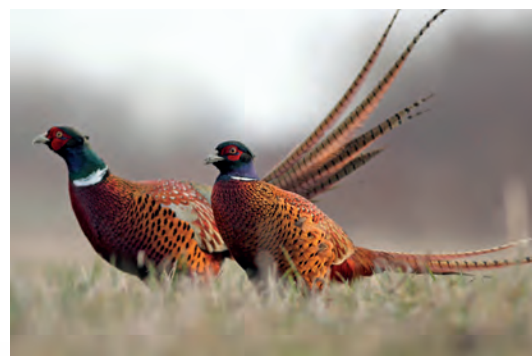
Subvention accordée en 2021 : 240€

Nom du Président : Jean-Paul Martin

Nombre de bénévoles ou adhérents : 22 (Louresse-Rochemenier)
7 (Hors commune)

L'association a pour objet l'exercice du droit de chasse grâce à une gestion rationnelle du patrimoine cynégétique, conformément au devoir de chacun et en veillant à la sauvegarde du patrimoine naturel dans lequel il vit ; le tout sur les territoires où l'association possédera le droit de chasse, soit par des apports de sociétaires, soit par des cessions, soit par des locations.

Elle défend les intérêts agricoles. Elle assure le respect des propriétés et des récoltes et la répression du braconnage, ainsi que la régulation des prédateurs par des piégeages ou battues.



ASSOCIATION SPORTIVE DES VILLAGES RÉUNIS (A.S.V.R.)

Subvention accordée en 2021 : 1360 €

Nom du Président : Marc Martin

Nombre de bénévoles ou adhérents : 27 (Louresse-Rochemenier)
388 (Hors commune)



À peine démarrée, la saison 2020-2021 fut stoppée net dès la fin du mois d'octobre en raison de la situation sanitaire.

La saison 2021-2022 a plutôt bien débuté pour l'ensemble de nos jeunes. Malgré l'incertitude générale, nous avons pu inscrire des équipes dans toutes les catégories des U7 au U17. Les plus petits continuent d'arpenter les terrains de la région en prenant du plaisir à pratiquer leur passion. (Photo groupe U9 à intégrer éventuellement dans ce secteur). Le club vient de se lancer dans le projet de labélisation de son école de foot afin de mieux structurer la section et dans le but également d'améliorer la formation de nos jeunes

chez les seniors, peu de mouvement dans l'effectif comme dans l'encadrement toujours sous la responsabilité d'Anthony Drouet. L'équipe fanion a une nouvelle fois brillé en coupe de France en atteignant pour la deuxième fois en trois ans le quatrième tour de la plus prestigieuse des compétitions. Côté championnat, l'équipe première et l'équipe C caracolent en tête de leur poule. C'est en revanche plus compliqué pour l'équipe réserve qui est toujours à la recherche d'un premier succès.

Nous avons la chance depuis peu de compter dans nos rangs un nouvel arbitre officiel. Auxence Martin, également joueur en U17, a obtenu son diplôme en octobre dernier. Pour autant, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux arbitres jeunes ou seniors, les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès des responsables du club.

Malgré des règles particulièrement complexes pour l'organisation des activités du club dans le respect des conditions sanitaires, l'ensemble des encadrants bénévoles répondent présents chaque semaine. Le club tient à les remercier chaleureusement.

CLUB DE L'AMITIÉ

Subvention accordée en 2021 : 670 €

Nom du Président : Vignerons Rémi

Nombre de bénévoles ou adhérents : 23 (Louresse-Rochemenier)
13 (Hors commune)

Le club de l'amitié a pour objectif de créer, d'animer et développer les rencontres et les liens d'amitié entre les membres. Le club organise et coordonne des activités culturelles et participe à l'animation de la vie communale.

Il est aussi un relais des positions du Mouvement des Aînés ruraux, en faveur des retraités et personnes âgées.

Le club a beaucoup de projets dans l'année: bottereaux en février, le traditionnel pot-au-feu du mois de mars, concours de belote en mai avec la commune de Denezé-sous-Doué et le pique-nique de juillet avant la trêve estivale.

CONTACT

Tel : 07 87 88 98 80
www.asvr.club



CONTACT

Tel : 06 77 81 83 81

VIE LOCALE

LE COMITÉ DES FÊTES

Nom du Président : Betty Vigneron

Nombre de bénévoles ou adhérents : 6

Le comité des fêtes organise sa traditionnelle fête de l'omelette tous les ans, depuis plus de 30 ans.

Tous les ans, une partie des bénéfices est reversée à une association (par le passé : p'tites cheminées, à l'association du karaté, à l'association Devra France pour la maladie de peau, à l'Association française de l'hémiplégie alternante, un don de 2000 € au RPI de Louresse-Denezé-sous-Doué pour financer leur voyage scolaire).

Le comité des fêtes participe à l'animation du village, dans une bonne ambiance.



CONTACT

Tél : 06 71 31 99 73

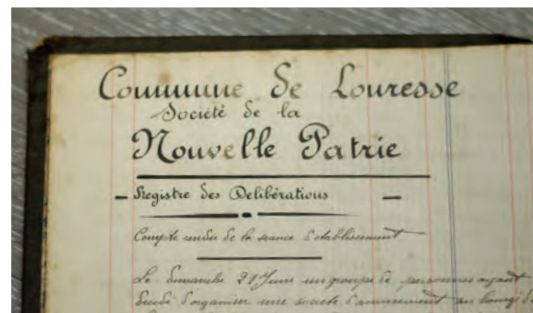


SOCIÉTÉ DE LA NOUVELLE PATRIE

Subvention accordée en 2021 : 560 €

Nom du Président : Auguste Jarry

La « Société de la Nouvelle Patrie » est créée le 12 juillet 1925. « Nouvelle », car elle est toute récente et se différencie ainsi de l'autre association déjà présente à Louresse et « Patrie », car elle va réunir des Louressois respectueux de leur pays. La société a beaucoup évolué depuis sa naissance, ses activités ne sont plus aussi développées et le nombre de ses associés a bien diminué. On y voit toujours des jeux de cartes bien sûr et une petite cave. Elle réunit quelques « habitués » autour d'un verre et d'une partie de belote.



ETANG DE PÊCHE

Des habitants se sont réunis pour travailler sur l'avenir de l'étang de pêche des marais. Ils réfléchissent à la possibilité d'organiser un concours de pêche. Si le projet vous intéresse, merci de vous rapprocher du secrétariat de la Mairie.

Nos agents travaillent également pour améliorer les abords de l'étang et le rendre toujours plus agréable.



MUSÉE TROGLO

2021 AU MUSÉE DE ROCHEMENIER

D'un point de vue touristique, l'année 2021 a débuté par une période de calme contrairement aux années précédentes, puisque le site a été fermé à la visite jusqu'au 16 mai en raison du confinement lié à la covid-19. Cette paisible période n'a pas été perdue, elle nous a permis de préparer de différentes manières la saison touristique.

TRAVAUX AUX MUSÉE



2020



2021



La nuit

La commune en a profité pour repaysager la cour de la première ferme. Les niveaux, les pentes, les plantations ont été revus pour apporter un espace plus pratique, fonctionnel et agréable à la visite. Des lumières ont été installées pour éclairer cet espace de nuit, créant ainsi une atmosphère plaisante pour l'organisation de soirées.

NOUVEAU DÉPLIANT

Le dépliant du musée, disponible entre autres dans les présentoirs Anjou Tourisme et nombreux commerçants, a vu son visuel renouvelé. Thomas Sauvage, graphiste indépendant sur Angers qui travaille notamment pour le Bioparc et les musées d'Angers, a apporté une composition plus colorée et plus attirante des informations présentées.

Dans cette version, une partie de la Famille Troglo se retrouve en première page dans la chapelle souterraine. Les visites et les animations organisées sont bien mises en valeur.



ADAPTATION SANITAIRE



Suite aux décisions gouvernementales, le musée a pu ouvrir ses portes le 19 mai 2021 au lieu du 1er février, suite à la levée des restrictions, avec différentes étapes :

- 19 mai : ouverture avec jauge de 8 m² par visiteur et protocole sanitaire adapté
- 9 juin : ouverture avec jauge de 4 m² par visiteur et protocole sanitaire adapté
- 30 juin : 100 % de l'effectif dans le respect des mesures barrières et de distanciation
- 21 juillet : application du passe sanitaire

Les barrières métalliques adaptant le flux des entrées et sorties utilisées sur la saison 2020 ont été remplacées par des jardinières fleuries sur l'allée d'entrée. Un barnum a été installé pour la vérification des passes sanitaires avant le portail d'entrée. Des poteaux en acacias et cordes ont été posés au niveau de la billetterie afin de séparer les entrées des sorties et créer une file d'attente cohérente.

TOURISME PATRIMOINE

QUALITÉ TOURISME

Cette année nous avons postulé au renouvellement du label Qualité Tourisme. Décerné par Atout France, opérateur national du tourisme. Ce label est valable 5 ans.

Il s'agit de répondre à 274 critères pris en compte pour correspondre au cahier des charges visant à identifier le cheminement du touriste sur le site de visite, avant, pendant et après. Nous avons eu l'avantage d'avoir un pré-audit de Madame Claire Planchenault d'Anjou Tourisme pour nous aider à nous resituer face aux nombreux critères.

Cette labellisation est le résultat d'un travail d'équipe et d'une démarche volontaire de l'entreprise en gérance du musée pour toujours mieux recevoir les visiteurs.

Parmi les actions menées, en voici quelques exemples :

- achat de parasols neutres, pour remplacer les parasols publicitaires
- achat de produits d'entretien présentant un faible impact sur l'environnement
- traduction en anglais des mesures sanitaires sur le site internet

Le label a été obtenu à 94,76 %.



LES ANIMATIONS



L'accueil et les animations ont été réalisés par l'équipe en place cette année.

De gauche à droite : Frédéric MARTEAU, Anyssia ARRIBARD, Laura SALLIÈRE, Patrick PLOU, Vincent COTÉ ; ainsi que Marie MOURGUES arrivée au mois d'août en renfort pour la vérification des passes sanitaires et Alexandra GENDRON en stage au 4^e trimestre.

SOIRÉE CONTES

Organisée le vendredi 18 juin par l'Association Culturelle de Louresse, avec 5 conteuses « Les dires du jabot ».



CONCERT TEMPO MENOR

Vendredi 16 juillet : le concert gratuit de « Tempo Menor », organisé par la municipalité, a regroupé plus de 100 personnes. Une ambiance très agréable et chaleureuse dans le cadre de la nouvelle cour rénovée l'hiver dernier. Ce concert est toujours visible sur la page YouTube de la commune.



ESCAPE GAME

« le Troglophage » et « L'Or de la Cave perdue ».

Le jeu est proposé après la fermeture du musée à la visite. Les lieux servent de décors naturels aux scénarios en lien avec les troglos.

Les escape games du musée sont inscrits sur le site « escape-zone.fr » qui recense les organisateurs en France. Les joueurs peuvent découvrir de nouveaux scénarios, mémoriser leur score et partager leurs records.

4 dates ont été proposées sur juillet et août, le vendredi soir.



TOURISME PATRIMOINE

LES SAVEURS DES TROGLOS D'ÉTÉ ET D'AUTOMNE

dimanches 18 juillet et 10 octobre, en journée

Le Musée Troglo a accueilli sur deux journées, l'une en été, l'autre en automne, des producteurs et artisans locaux qui donnent à l'Anjou toute son authenticité. En plus de la découverte des deux fermes troglodytiques, les visiteurs ont mis leurs sens et surtout leurs papilles en éveil.

L'un des fours traditionnels de la ferme a été rallumé pour cuire les fouées. Ces fouées, dont se nourrissaient déjà les fermiers du Moyen-Âge, pouvaient être achetées et dégustées sur place, sucrées, salées ou encore natures !

Ô Bonnes Fouées proposait des garnitures gastronomiques. Les saveurs proposées entre autres : effiloché de canard, beurre chorizo, chèvre miel, caramel beurre salé...

Ces journées ont été l'occasion de rencontrer les producteurs et artisans locaux et déguster les spécialités de l'Anjou. Ainsi, plusieurs stands se sont installés sur le parcours de visite.



VIP : VISITE INSOLITE ET PRIVÉE



- les mercredis de juillet et août, à 15h30

Dans ce contexte sanitaire particulier, nous avons poursuivi cet été une visite extra-muros du musée pour découvrir le village de Rochemenier dans son ensemble afin d'avoir plus d'espace et ainsi répondre aux distanciations physiques.

Pendant 2 heures, les visiteurs ont suivi le guide à la découverte du village de Rochemenier qui a su s'inscrire à travers le temps :

- le 21e siècle et la création d'un hôtel souterrain
- le 17e siècle avec le logis de Pierre Basse
- le Moyen Âge, son Église et sa nécropole carolingienne
- les premiers signes de civilisations datant d'il y a 5000 ans

La visite s'est poursuivie pendant 1 heure au sein du Musée Troglo de manière autonome.

VISITE FAMILLE

La visite famille s'est adressée aux enfants de 6 à 12 ans et leurs accompagnateurs, les jeudis à 15h, en juillet et août.

Cette visite, composée de 3 temps, a été l'occasion pour parents et enfants de connaître la vie d'autrefois dans les fermes souterraines. Après une visite de 30 minutes avec un guide, un atelier manuel de 30 minutes a permis d'éveiller les sens des enfants et leur a permis de repartir avec un souvenir unique de leur venue au musée.

Après l'atelier manuel, la visite autonome a complété l'exploration des souterrains.



Nourrissage des poules à la fin de la visite famille

TOURISME PATRIMOINE

VISITE « L'ESSENTIEL »

l'équipe du musée a proposé des présentations guidées, en français.

Durant 30 minutes, le guide a dévoilé la vie paysanne dans les fermes troglodytiques d'autrefois. Un véritable voyage dans le temps a été proposé aux visiteurs pour découvrir comment vivait l'homme il y a moins de cent ans dans cet habitat si atypique. Cette présentation générale était une introduction à la visite autonome.

- toute l'année, samedis et dimanches à 15h30
- en juillet et août, du lundi au vendredi à 11h et 16h
- aux vacances de la Toussaint, à 15h30



MÉDIA



La Quotidienne : images tournées par Thierry Andréo

Le musée a fait l'objet d'articles de presse et de reportages télévisuels. En voici une liste non exhaustive :

- Télévision
- mai 2021 : France 5, La Quotidienne
- Radio
- mars 2021 : Radio G, émission « Clic Clac Topette »
- novembre 2021 : RCF Anjou



ENTRÉE GRATUITE

Nous vous rappelons que pour tous les habitants de la commune l'entrée du Musée Troglo est gratuite. Les personnes hors commune qui vous accompagnent bénéficient d'un tarif réduit.

CONNAISSEZ-VOUS « LA DOUCEUR ANGEVINE » ?

ou l'histoire de Colette et Gérard LAURENDEAU

1974 : 16.946 omelettes servies dans l'année !

1975 : 19.565 omelettes servies dans l'année !

1976 : 20.217 omelettes servies dans l'année !

C'est le record absolu du nombre d'omelettes proposées par le restaurant « La Douceur Angevine ».

Alors chers petits élèves du CE2, CM1 ou CM2 : combien d'œufs faudra-t-il prévoir pour réaliser 20.217 omelettes ? A oui, mais vous allez nous dire : combien d'œufs contient chaque omelette ? 2, 3, 4, 8, ou 10 œufs ? Et bien on ne sait pas...



Nous y reviendrons... Mais maintenant, nous allons vous raconter la belle histoire de Colette et Gérard LAURENDEAU et de leurs omelettes.

M. Gérard LAURENDEAU aura 95 ans au mois de janvier prochain et il se porte à merveille !

Voyez plutôt, jamais malade, toujours vif, drôle et bavard.

Alors les enfants en quelle année est-il né ? Alors calculons $2022 - 95 = \dots\dots$ Combien cela fait-il ? Avez-vous trouvé les enfants ?

M. LAURENDEAU est né à Louresse dans l'appartement habité à l'époque par ses parents, juste au-dessus du restaurant, enfin plus précisément du « café » qui était tenu par sa maman. Le café proposait aussi du tabac et faisait régie de boissons, servait de l'essence, et parfois des repas, mais uniquement sur demande. Le papa de M. LAURENDEAU travaillait dans l'agriculture, notamment dans les vignes situées vers le lieu dit « Corbeau ».

Gérard LAURENDEAU reprend le café, à la suite du décès de son père, en 1962 avec sa femme Colette. Ils ne proposent à ce moment-là que des cafés et quelques apéritifs. Colette et Gérard sont appréciés par tout le village, pour leur gentillesse et leur accueil et leur café devient ainsi un lieu tout à fait convivial.



Et c'est alors qu'un beau jour du mois d'août 1963, commence la belle histoire du café qui devint restaurant.

Deux Anglais affamés poussent la porte du café et demandent à Colette si elle pourrait leur servir à déjeuner. Mais à l'époque cela ne se faisait pas encore au café, on prenait simplement un café ou un verre de vin d'Anjou. Colette hésite, alors les deux Anglais insistent : « We are so hungry please Madam' ».

Alors Colette, qui a un peu pitié, réfléchit : « Voyons voir, j'ai des poules dans mon jardin donc des œufs, nous avons un cochon donc du jambon et des rillettes et du bon vin de la vigne de Corbeau ... mais bien sûr ... Et bien c'est d'accord ! » dit-elle. Et les Anglais, ravis, s'installent et bien sûr se régalaient. Imaginez plutôt : en entrée rillettes et pain frais, puis omelette au jambon accompagnée d'une petite salade du jardin, d'une assiette de fromages et d'une carafe du vin de Gérard. Les deux Anglais sortent repus et heureux du café et remercient beaucoup Colette. Et ils vont le faire savoir dans tout le pays et même jusqu'en Angleterre, que chez Colette et Gérard, au café de La Douceur Angevine on est très bien reçu et que l'on y mange drôlement bien ! Cela fait vite le tour du département, car les Anglais voyagent et font une publicité enthousiaste de leurs hôtes !



Voilà comment est né le restaurant La Douceur Angevine et ses célèbres omelettes ! Car à partir de ce jour-là, Gérard a fabriqué deux grandes pancartes aux entrées et sorties du village de Louresse mentionnant les repas désormais proposés tous les jours avec rillettes, omelettes au jambon et vin de pays.

Ils commencent « doucement » : en ce mois d'août 1963, ils reçoivent 4, puis 10, puis 14 clients... et font 293 omelettes. C'est Colette qui œuvre en cuisine aidée d'une jeune employée, Gérard lui, sert au bar et discute allégrement avec les clients. Le restaurant est ouvert tous les jours de 7 h à minuit minimum, avec l'accord tacite des gendarmes qui connaissent l'endroit et savent que tout s'y passe très bien ! Oui, vous avez bien compris, le restaurant est ouvert tous les jours même le dimanche ! Les 35H n'existent pas et les jours de repos n'intéressent pas Gérard...

C'est lui qui ouvre le matin à 7 h avec bonheur et bonne humeur : il aime profondément son activité, il apprécie les retrouvailles et les discussions avec ses clients, bref il aime son restaurant. Les clients qui passent boire un café, un verre ou pour déguster une omelette à toute heure bien entendu, sont des habitants du village bien sûr, mais aussi des gens de passage qui viennent de tout le département et même de plus loin !

Et là, Gérard tient à rendre un hommage très affectueux et reconnaissant pour son épouse Colette, entièrement responsable des repas et de l'organisation en cuisine. Car le restaurant marche tellement bien que Colette et Gérard embauchent jusqu'à 10 employés, 4 employés pour le service et 4 autres pour la cuisine. Et c'est Colette qui dirige toute l'équipe ! Alors nous confie Gérard « félicitations » pour elle !

Mois de juillet 1965

100	104	105	106	107	108	109	110	111	112	113	114	115	116	117	118	119	120	121	122	123	124	125	126	127	128	129	130	131	132	133	134	135	136	137	138	139	140	141	142	143	144	145	146	147	148	149	150	151	152	153	154	155	156	157	158	159	160	161	162	163	164	165	166	167	168	169	170	171	172	173	174	175	176	177	178	179	180	181	182	183	184	185	186	187	188	189	190	191	192	193	194	195	196	197	198	199	200	201	202	203	204	205	206	207	208	209	210	211	212	213	214	215	216	217	218	219	220	221	222	223	224	225	226	227	228	229	230	231	232	233	234	235	236	237	238	239	240	241	242	243	244	245	246	247	248	249	250	251	252	253	254	255	256	257	258	259	260	261	262	263	264	265	266	267	268	269	270	271	272	273	274	275	276	277	278	279	280	281	282	283	284	285	286	287	288	289	290	291	292	293	294	295	296	297	298	299	300	301	302	303	304	305	306	307	308	309	310	311	312	313	314	315	316	317	318	319	320	321	322	323	324	325	326	327	328	329	330	331	332	333	334	335	336	337	338	339	340	341	342	343	344	345	346	347	348	349	350	351	352	353	354	355	356	357	358	359	360	361	362	363	364	365	366	367	368	369	370	371	372	373	374	375	376	377	378	379	380	381	382	383	384	385	386	387	388	389	390	391	392	393	394	395	396	397	398	399	400	401	402	403	404	405	406	407	408	409	410	411	412	413	414	415	416	417	418	419	420	421	422	423	424	425	426	427	428	429	430	431	432	433	434	435	436	437	438	439	440	441	442	443	444	445	446	447	448	449	450	451	452	453	454	455	456	457	458	459	460	461	462	463	464	465	466	467	468	469	470	471	472	473	474	475	476	477	478	479	480	481	482	483	484	485	486	487	488	489	490	491	492	493	494	495	496	497	498	499	500	501	502	503	504	505	506	507	508	509	510	511	512	513	514	515	516	517	518	519	520	521	522	523	524	525	526	527	528	529	530	531	532	533	534	535	536	537	538	539	540	541	542	543	544	545	546	547	548	549	550	551	552	553	554	555	556	557	558	559	560	561	562	563	564	565	566	567	568	569	570	571	572	573	574	575	576	577	578	579	580	581	582	583	584	585	586	587	588	589	590	591	592	593	594	595	596	597	598	599	600	601	602	603	604	605	606	607	608	609	610	611	612	613	614	615	616	617	618	619	620	621	622	623	624	625	626	627	628	629	630	631	632	633	634	635	636	637	638	639	640	641	642	643	644	645	646	647	648	649	650	651	652	653	654	655	656	657	658	659	660	661	662	663	664	665	666	667	668	669	670	671	672	673	674	675	676	677	678	679	680	681	682	683	684	685	686	687	688	689	690	691	692	693	694	695	696	697	698	699	700	701	702	703	704	705	706	707	708	709	710	711	712	713	714	715	716	717	718	719	720	721	722	723	724	725	726	727	728	729	730	731	732	733	734	735	736	737	738	739	740	741	742	743	744	745	746	747	748	749	750	751	752	753	754	755	756	757	758	759	760	761	762	763	764	765	766	767	768	769	770	771	772	773	774	775	776	777	778	779	780	781	782	783	784	785	786	787	788	789	790	791	792	793	794	795	796	797	798	799	800	801	802	803	804	805	806	807	808	809	810	811	812	813	814	815	816	817	818	819	820	821	822	823	824	825	826	827	828	829	830	831	832	833	834	835	836	837	838	839	840	841	842	843	844	845	846	847	848	849	850	851	852	853	854	855	856	857	858	859	860	861	862	863	864	865	866	867	868	869	870	871	872	873	874	875	876	877	878	879	880	881	882	883	884	885	886	887	888	889	890	891	892	893	894	895	896	897	898	899	900	901	902	903	904	905	906	907	908	909	910	911	912	913	914	915	916	917	918	919	920	921	922	923	924	925	926	927	928	929	930	931	932	933	934	935	936	937	938	939	940	941	942	943	944	945	946	947	948	949	950	951	952	953	954	955	956	957	958	959	960	961	962	963	964	965	966	967	968	969	970	971	972	973	974	975	976	977	978	979	980	981	982	983	984	985	986	987	988	989	990	991	992	993	994	995	996	997	998	999	1000	1001	1002	1003	1004	1005	1006	1007	1008	1009	1010	1011	1012	1013	1014	1015	1016	1017	1018	1019	1020	1021	1022	1023	1024	1025	1026	1027	1028	1029	1030	1031	1032	1033	1034	1035	1036	1037	1038	1039	1040	1041	1042	1043	1044	1045	1046	1047	1048	1049	1050	1051	1052	1053	1054	1055	1056	1057	1058	1059	1060	1061	1062	1063	1064	1065	1066	1067	1068	1069	1070	1071	1072	1073	1074	1075	1076	1077	1078	1079	1080	1081	1082	1083	1084	1085	1086	1087	1088	1089	1090	1091	1092	1093	1094	1095	1096	1097	1098	1099	1100	1101	1102	1103	1104	1105	1106	1107	1108	1109	1110	1111	1112	1113	1114	1115	1116	1117	1118	1119	1120	1121	1122	1123	1124	1125	1126	1127	1128	1129	1130	1131	1132	1133	1134	1135	1136	1137	1138	1139	1140	1141	1142	1143	1144	1145	1146	1147	1148	1149	1150	1151	1152	1153	1154	1155	1156	1157	1158	1159	1160	1161	1162	1163	1164	1165	1166	1167	1168	1169	1170	1171	1172	1173	1174	1175	1176	1177	1178	1179	1180	1181	1182	1183	1184	1185	1186	1187	1188	1189	1190	1191	1192	1193	1194	1195	1196	1197	1198	1199	1200	1201	1202	1203	1204	1205	1206	1207	1208	1209	1210	1211	1212	1213	1214	1215	1216	1217	1218	1219	1220	1221	1222	1223	1224	1225	1226	1227	1228	1229	1230	1231	1232	1233	1234	1235	1236	1237	1238	1239	1240	1241	1242	1243	1244	1245	1246	1247	1248	1249	1250	1251	1252	1253	1254	1255	1256	1257	1258	1259	1260	1261	1262	1263	1264	1265	1266	1267	1268	1269	1270	1271	1272	1273	1274	1275	1276	1277	1278	1279	1280	1281	1282	1283	1284	1285	1286	1287	1288	1289	1290	1291	1292	1293	1294	1295	1296	1297	1298	1299	1300	1301	1302	1303	1304	1305	1306	1307	1308	1309	1310	1311	1312	1313	1314	1315	1316	1317	1318	1319	1320	1321	1322	1323	1324	1325	1326	1327	1328	1329	1330	1331	1332	1333	1334	1335	1336	1337	1338	1339	1340	1341	1342	1343	1344	1345	1346	1347	1348	1349	1350	1351	1352	1353	1354	1355	1356	1357	1358	1359	1360	1361	1362	1363	1364	1365	1366	1367	1368	1369	1370	1371	1372	1373	1374	1375	1376	1377	1378	1379	1380	1381	1382	1383	1384	1385	1386	1387	1388	1389	1390	1391	1392	1393	1394	1395	1396	1397	1398	1399	1400	1401	1402	1403	1404	1405	1406	1407	1408	1409	1410	1411	1412	1413	1414	1415	1416	1417	1418	1419	1420	1421	1422	1423	1424	1425	1426	1427	1428	1429	1430	1431	1432	1433	1434	1435	1436	1437	1438	1439	1440	1441	1442	1443	1444	1445	1446	1447	1448	1449	1450	1451	1452	1453	1454	1455	1456	1457	1458	1459	1460	1461	1462	1463	1464	1465	1466	1467	1468	1469	1470	1471	1472	1473	1474	1475	1476	1477	1478	1479	1480	1481	1482	1483	1484	1485	1486	1487	1488	1489	1490	1491	1492	1493	1494	1495	1496	1497	1498	1499	1500	1501	1502	1503	1504	1505	1506	1507	1508	1509	1510	1511	1512	1513	1514	1515	1516	1517	1518	1519	1520	1521	1522	1523	1524	1525	1526	1527	1528	1529	1530	1531	1532	1533	1534	1535	1536	1537	1538	1539	1540	1541	1542	1543	1544	1545	1546	1547	1548	1549	1550	1551	1552	1553	1554	1555	1556	1557	1558	1559	1560	1561	1562	1563	1564	1565	1566	1567	1568	156
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-----

« Et bien voilà notre histoire », nous dit Gérard.

Et pour conclure, il nous confie encore quelques pensées secrètes piochées dans son cahier :

« J'ai toujours été très heureux d'ouvrir mon restaurant chaque matin et je suis très heureux aussi d'avoir été un petit pilier de la commune même hors de ces murs. Et puis je remercie encore les Anglais d'avoir tellement insisté pour déjeuner chez nous ! »

Et alors, M. Laurendeau, dites-nous maintenant, la fête de l'omelette à Louresse c'est aussi vous ?

« Non pas tout à fait, la fête de l'omelette, a pris la suite de ce que nous faisions au restaurant. Et nous en avons été très heureux et très fiers ! »

M. Laurendeau est un peu ému que nous ayons ainsi fait revivre tous ses souvenirs. Il est très honoré que nous l'ayons écouté et que son histoire paraisse bientôt dans le Bulletin municipal.

Je regrette aujourd'hui de ne pas avoir fait un livre d'or.

Alors M. Laurendeau un très grand merci pour vos confidences et encore un immense bravo pour avoir si bien réussi vos délicieuses omelettes !!

Visite réalisée par Martine LANDRY et Catherine CORBIERE le 26 décembre 2021.



« JEAN JACQUES ET LA DOUCEUR ANGEVINE AUJOURD'HUI »



Mais oui Jean Jacques, vous le connaissez tous, c'est le patron de La Douceur Angevine depuis 26 ans !

Jovial, accueillant, souriant, Jean Jacques est heureux de nous recevoir et il aime son restaurant !

C'est un bel établissement qui peut recevoir jusqu'à 140, 150 clients.

« Bon ! à partir de 140, nous dit-il, c'est un peu la panique ... Mais on fait face ! ». Quelques tables à l'entrée devant le bar, une grande salle intérieure, agrémentée d'un très joli carrelage avec chauffage au sol, le grand luxe ! Puis une charmante terrasse, donnant sur le jardin.

« Mais voyez-vous, cela fait deux ans que je suis à la retraite, je devrais m'arrêter et enfin pouvoir partir en thalasso avec ma compagne ... Mais voilà je ne trouve pas d'acquéreur ... ».

Jean Jacques est un peu triste de devoir continuer ainsi d'autant plus que la fréquentation du restaurant a bien baissé depuis une dizaine d'années.

« Avant il y avait beaucoup « d'anciens » qui passaient boire un verre et discuter un peu, et puis on faisait des repas de famille, le samedi soir et le dimanche c'était ouvert. En fait on ouvrait tous les jours, midi et soir, imaginez ça ! C'était la belle époque ! Maintenant, c'est vrai aussi qu'il y a plus de la concurrence avec les restaurants de Rochemenier, de Doué la Fontaine (Ha le Mac Do ...) et de Saumur bien sûr. Et puis les jeunes viennent peut-être moins que leurs parents et grands-parents. »

Le restaurant vit maintenant essentiellement à midi et en semaine où il est fréquenté par les personnes qui travaillent à Louresse, à Doué et aux alentours. Jean Jacques œuvre en cuisine avec trois salariés et il paraît que l'on y mange très bien !

Alors Jean Jacques nous vous souhaitons de trouver vite un acquéreur pour que vous puissiez partir le plus souvent possible en thalasso votre nouvelle passion !

Visite réalisée par Martine LANDRY et Catherine CORBIERE le 5 janvier 2022.



« 100 ANS ET BIENTÔT 101 ANS ! »

Louressiens et Louressiennes, vous pouvez être fiers de votre centenaire !

Il s'agit de Germaine PLOUCHART HAINAUX née le 22 mars 1921.

Elle s'étonne que nous venions la rencontrer.

« Mais pourquoi venez-vous me voir ? Je suis une dame toute simple ».

Alors nous lui expliquons que le Conseil Municipal souhaite faire paraître un petit article sur

elle dans le Bulletin municipal 2022 pour honorer ses 100 ans.

Et tout de suite, nous lui demandons ce que cela représente pour elle d'avoir 100 ans et bientôt 101 ans.

« Mais c'est tout simple » nous dit-elle. « Il y a deux raisons : la 1^{ère} c'est que je suis née et que j'ai grandi à une époque où l'alimentation était entièrement biologique, il n'y avait pas de traitements chimiques dans l'agriculture, donc tout ce que nous mangions était bon pour la santé. Et la 2^{ème} raison, c'est qu'il a eu des améliorations médicales très importantes grâce aux progrès de la science et de la médecine. Donc on était moins malade ».

Cela nous laisse rêveuses et nous répondons quand même que les centenaires, nées comme elle dans les années 1920, ne sont pas excessivement nombreuses ...

Germaine nous confie que sa maman a vécu jusqu'à 95 ans et que la famille comptait 12 enfants !

Chapeau ! Nous sommes à nouveau éperdues d'admiration devant cette dame qui porte ses 100 ans avec naturel, et beaucoup de charme ! Et qui cherche dans ses souvenirs, en mélangeant parfois un peu les dates et les événements, mais qui est là et bien là, devant nous, avec son doux regard et sa silhouette fine et élégante.

Germaine se souvient avec beaucoup de tristesse de la 2^{ème} guerre mondiale et elle en reste très marquée. Elle est originaire du Nord et a vécu près de Calais. Son premier fils est né au moment de la guerre, et c'est avec beaucoup d'émotion qu'elle évoque pour nous ces moments terribles des bombardements qu'elle voyait depuis sa fenêtre. Elle et son mari sortaient le moins possible et protégeaient leur tout petit bébé.

Le mari de Mme HAINAUX était journaliste et s'intéressait aussi à l'agriculture, car il était ingénieur agricole. Parlant parfaitement l'allemand, il était chargé de relater les événements de l'époque et disposait d'un laissez-passer Allemagne France qui lui permettait de contacter les militaires. Mais un jour, le patron du journal où il travaillait lui a dit que s'il restait là, il aurait des problèmes. Ils sont donc partis dans les Pyrénées, entre Pau et Lourdes, chez la maman de Germaine.

Et son mari est devenu journaliste agricole. Et c'est elle, Germaine, qui tapait tous ses articles, l'écriture de son mari étant particulièrement illisible !!

Après la guerre, Germaine, son mari et leurs enfants, un fils et trois filles, sont remontés vers Tours.



Puis un peu plus tard, ils sont venus s'installer à Launay au lieu-dit Brosse, dans le Domaine de Brosse. C'est une maison magnifique, presque un petit manoir qui date du XV^{ème} siècle. « Cette maison a connu le temps des Croisades, et a été un repère pour les Templiers » nous raconte-t-elle. Germaine nous fait admirer les murs de sa maison tous larges d'un mètre et les petites fenêtres à meneaux qu'elle et son mari ont conservées pour respecter la beauté des lieux. Les plafonds sont superbes et les poutres monumentales. Depuis ses fenêtres on voit une immense mare joyeusement habitée par des familles d'oies, de canards et de charmants canetons. Germaine nous fait découvrir ensuite le salon et la bibliothèque dont les murs sont couverts de livres. On voit aussi un piano dont jouaient ses enfants, alors qu'elle jouait du violon. Germaine est musicienne et chante ! Elle nous honore d'une très jolie comptine en Anglais !

Mme HAINAUX aime profondément cette maison et nous la comprenons aisément. Elle est bien entourée, 4 enfants, 8 petits enfants et 13 arrière-petits enfants. L'une de ses filles travaille à Angers et veille sur elle. Elle souhaiterait bien sûr rester le plus longtemps possible dans cette belle maison.

Finalement cela lui fait très plaisir que l'on puisse parler d'elle dans le Bulletin municipal et elle a été très contente d'évoquer avec nous tous ses souvenirs.

Et surtout Mme HAINAUX restez encore longtemps telle que vous êtes !

Visite réalisée par Martine LANDRY et Catherine CORBIERE le 5 janvier 2022.



VIE PRATIQUE

LIGNES DE BUS

La commune de Louresse-Rochemenier est desservie par deux lignes de bus :



Angers - Doué-la-Fontaine - Montreuil-Bellay

Plus d'informations : aleop.paysdelaloire.fr ou 02 41 36 29 46



Saumur - Doué-en-Anjou - Tuffalun

Plus d'informations : www.agglobus.fr ou 02 41 51 11 87

TRANSPORT À LA DEMANDE

La commune de Louresse-Rochemenier est desservie par le transport à la demande ALÉOP des Pays de la Loire : Un véhicule passe vous prendre à votre arrêt et vous amène sur la ligne régulière



Plus d'informations : aleop.paysdelaloire.fr ou 02 41 22 72 90

TADAé est un service de transport en commun de proximité, fonctionnant sur réservation. Il est proposé par le réseau Saumur Agglobus. Son principe est simple : sur appel téléphonique, un véhicule passe vous prendre au point d'arrêt le plus proche de chez vous pour vous conduire à votre pôle de centralité.



Plus d'informations : www.agglobus.fr ou 02 41 51 12 62

VELO ÉLECTRIQUE

Avaé est un service public de location longue durée de vélo à assistance électrique (VAE) créé par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire. Sa gestion est confiée à Saumur Agglobus. Ce service à la population vous permettra d'apprécier pleinement les avantages de ce mode de transport électrique, économique et écologique. Avaé s'adresse prioritairement aux habitants et aux actifs de plus de 18 ans (16 ans pour les jeunes en apprentissage ou équivalent) des 47 communes qui composent le territoire de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire.



41 €/mois
111 €/trimestre
364 €/an

assurance incluse

tout équipé

maintenance comprise

de 1 à 12 mois

électrique,
économique,
écologique



Plus d'informations : www.agglobus.fr ou 02 41 51 11 87

INFOS UTILES

VOUS N'ÊTES PAS SEUL ...

POLICE 17 – POMPIERS 18 – SAMU 15
MÉDECIN WEEK-END : 02 41 33 16 33 – PHARMACIE : 3237

CENTRES HOSPITALIERS

Centre Hospitalier R. Universitaire d'Angers

Standard : **02 41 35 36 37**

Urgence : **02 41 35 32 97**

Centre Hospitalier de Cholet

Standard : **02 41 49 60 60**

Urgence : **02 41 49 65 24**

Centre Hospitalier de Saumur

Standard : **02 41 53 30 30**

Urgence : **02 41 53 32 32**

INFIRMIERS

Centre de soins de Doué-la-Fontaine :

02 41 59 20 52

PARENTS – ADOLESCENTS

1 rue de la Boetie 49000 ANGERS

Tél. **02 41 47 47 37** – Fax **02 41 47 44 00**

Coordinatrice : *Françoise FEDERKEIL*

VOICI QUELQUES NUMÉROS POUR VOUS AIDER

Violences conjugales - Femmes Info service

01 40 33 80 60 (appel possible)

SOS Violences Femmes Informations

0 800 05 95 95 (appel gratuit)

Allô Enfance maltraitée

numéro national : 119 (appel 24h/24 gratuit)

SOS Amitié

02 41 86 98 98 (appel 24h/24)

CENTRES D'ALCOOLOGIE

79 avenue Pasteur 49100 ANGERS

02 41 43 73 26

6 rue Pasteur 49400 SAUMUR

02 41 67 51 87

ASSOCIATIONS D'AIDE ET DE SOUTIEN

Alcooliques anonymes

02 41 48 49 48

Croix d'or

02 41 54 17 90

Vie Libre

02 41 86 07 22

Les amis de la santé

02 41 70 20 39

COMITÉ DÉPART DE PRÉVENTION DE L'ALCOOLISME DU MAINE-ET-LOIRE

12 rue Bichat 49400 ANGERS

02 41 73 27 23

FRANCE SERVICES

La Maison des Services de Doué-en-Anjou vous accompagne dans vos démarches administratives et numériques, quels que soient votre âge et votre régime de protection sociale.

4 rue Saint-Denis - Doué-la-Fontaine

49700 DOUE-EN-ANJOU

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi et jeudi : 9h-12h / 13h30-16h30

mercredi : 9h - 12h

vendredi : 13h30 - 16h30

02 41 31 75 35 / ms.doueeanjou@msa49.msa.fr

LISTE DES ENTREPRISES SUR LA COMMUNE



LOISIRS

**SONORISATION
NICOLAS MATHIEU**

Tel : 02 41 38 35 51 / 06 18 03 96 53
Mail : mathieusonorisation@orange.fr

**LES ECURIES DE VILVERT
M PACHA ALLAN**

Tel : 06 07 96 33 26
Mail : ecuries.vilvert@wanadoo.fr
Site : lesecuriesdevilvert-49.ffe.com

**ARKADA PROMOTION - ENTREPRENEUR DE SPECTACLES
ET PRESTATAIRE SON ET LUMIÈRE**

Tel : 02 41 50 89 18
Mail : arkadapromotion@orange.fr
Site : www.arkadapromotion.com



CRÉATION

**ALESPRI ZENN - FLEURISTE
FLORENCE PERCEVEAU**

Tel : 06 81 53 71 99
Mail : florence.vinsonneau@laposte.net
Facebook : alesprizenn

**HAIR TENDANCE - COIFFURE
FRANCOISE GODINEAU**

Tel : 02 41 38 93 39 / 07 70 52 36 98

**L'ATELIER D'AMANDINE - COUTURE
AMANDINE LAURIOU**

Tel : 02 18 81 11 11
Mail : contact@latelierdamandine.fr
Site : www.latelierdamandine.fr



RESTAURANT ET ALIMENTAIRE

**BOULANGERIE - PÂTISSERIE - FOUÉES
THIERRY GEORGET**

Tel : 09 63 65 44 50
Mail : georget.thierry@orange.fr

**LES DÉLICES DE LA ROCHE
ERIC et CORINE**

Tel : 02 41 50 15 26 / 06 89 51 69 47
Mail : accueil@delicesdelaroches.com
Site : www.delicesdelaroches.com

**LA DOUCEUR ANGEVINE
JEAN-JACQUES ROBIN**

Tel : 02 41 59 13 12
Mail : jeanjacquesrobin@sfr.fr
Site : www.ladouceur-angevine.com

**LES CAVES DE LA GENEVRAIE
M. JUSTEAU**

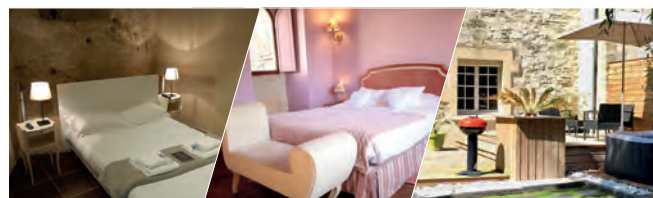
Tel : 02 41 59 34 22
Mail : contact@rocaminori-hotel.fr
Site : www.caves-genevraie.fr

**Ô BONNES FOUÉES, FOUÉES À DOMICILE
MICHEL LAVIGNE**

Tel : 06 27 47 02 97
Mail : bonnesfouees@gmail.com
Facebook : Ô Bonnes Fouées

**FROMAGERIE DE LA YAUTE
ERIC ARCHELAY**

Tel : 06 40 49 74 94



HÉBERGEMENTS

**ROCAMINORI
M. JUSTEAU**

Tel : 02 41 50 03 12
Mail : contact@rocaminori-hotel.fr
Site : www.rocaminori-hotel.fr

VIE PRATIQUE

LES DÉLICES DE LA ROCHE

ERIC et CORINE

Tel : 02 41 50 15 26

Mail : accueil@delicesdelaroche.com

Site : www.delicesdelaroche.com

Gîte DOMAINE DES VARENNES

DAVID DIARD

Tel : 06 01 12 05 25

Mail : contact@domainedesvarenn.es.com

Site : www.domainedesvarenn.es.com



MAISON / HABITAT / BÂTIMENT / JARDIN

ENTRETIEN PARCS ET JARDINS

STÉPHANE VASLIN

Tel : 06 13 25 33 92

YANNICK SERVICE MULTISERVICES

YANNICK CHAUVEAU

Tel : 06 17 25 15 18

Mail : yaca.chauveau@sfr.fr

ÉLAGAGE - TAILLE - ABATTAGE

JOSÉ CHAILLET

Tel : 06 16 69 48 41

IR2E 49 - ÉLECTRICIEN PLOMBIER

RICHARD CHAUDELET

Tel : 06 83 44 60 94

Mail : richard.chaudelet@laposte.net

JUSTEAU 49 MAÇONNERIES TERRASSEMENT

NOËL ET JEAN-PAUL JUSTEAU

Tel : 02 41 59 33 63

Mail : contact@justeau49.fr

Site : www.justeau49.fr

EURL PINEAU MAÇONNERIE TAILLE DE PIERRE

CHARLES PINEAU

Tel : 02 41 59 19 14

Mail : eurl.pineau@orange.fr

MAG-BAT DESVALLON

SEBASTIEN DESVALLON

Tel : 02 41 53 94 27 / 06 24 69 69 64

Mail : magbat.desvallon@gmail.com

MENUISERIE EBENESTERIE

EWEN WITTRANT

Tel : 02 41 67 48 96 / 06 19 77 64 20

Mail : ewenwittrant@yahoo.fr

ENTREPRISE DE PEINTURE

WILFRIED CHOLOUX

Tel : 02 41 59 36 93

ROUX PLÂTRERIE ISOLATION CARRELAGE FAÏENCE

PEGGY RAPICAULT

Tel : 02 41 59 28 78

Mail : contact@sarlroux49.com

Site : www.sarlroux49.com



PÉPINIÉRISTE / AGRICULTURE

PÉPINIÈRES FOREST

ISABELLE et JEAN YVES FOREST

Tel : 02 41 59 35 17

Mail : pepinieres.forest@orange.fr

Site : www.pepinieres-forest.com

GAEC COURANT PÉPINIÉRISTE

M. COURANT

Tel : 02 41 59 21 65

PÉPINIÈRES LA LUCAZIERE

ALAIN et GHISLAINE PICHOT

Tel : 02 41 59 14 31 / 09 63 21 58 64

Mail : picho.alain2@wanadoo.fr

Site : www.pepinieres-pichot.fr

PÉPINIÈRES CHARGE

CHRISTOPHE et CAROLE CHARGE

Tel : 02 41 59 13 02

Mail : contact@pepinieres-charge.com

Site : www.pepinieres-charge.com

ETA JARRY, TRAVAUX AGRICOLES

JOËL JARRY

Tel : 06 08 43 48 11

GAEC DES ECOTTIERS

REMI VERON

Tel : 02 41 59 72 41

AGRICULTEUR EARL GLANDAIS FOREST

JEAN MARIE GLANDAIS

Tel : 02 41 59 14 93

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2021

SOIREE CONCERT

Les P'tites Cheminées
LOURESSE ROCHEMENIER

Samedi 28 août 2021

A partir de 18h00

Grand parking de Rochemenier

Entrée gratuite

BUVETTE
CARTES BANQUES ACCEPTÉES

RESTAURATION
CARTES BANQUES ACCEPTÉES

BROTHER KAWA

MYMI ROSE

KORTRESS

Aquarelle de Noëli
Illustration lors du 31 Festival

Dans le respect des normes sanitaires en vigueur

LOURESSE ROCHEMENIER

SAUMUR VALTLOIRE ASSOCIATION

facebook petitescheminées

à partir du mercredi 9 juin 2021

MARCHÉ LOCAL

à Louresse-Rochemenier
les mercredis
de 17h30 à 19h30
Devant l'école Alexandre Poin




Mairie de Louresse-Rochemenier - 8 Rue Principale - 47700 Louresse-Rochemenier
Tél. 02 41 59 13 13 - mairie@louresse-rochemenier.fr - www.louresse-rochemenier.fr - @LouresseRochemenier

Tous
les **MERCREDIS**
Accueil libre
de 14h à 17h45
à partir du
22 septembre

**LOURESSE
ROCHEMENIER**
Terrain de caractère

Centre Socioculturel
du Douvains

CLUB
Ados

Ouvert aux
11-17ans

Rendez-vous
A partir de 14h
au City Stade,
jusqu'à 17h45
(sauf le Tilleul en cas
de mauvais temps)

Journées découvertes
gratuites et sans engagement

Escape Game
Goûter offert
Jeux Sportifs
A la fin de chaque séance le Club Ado.
Viagra avec les idées, les envies !

Parents, encadrants :
Merci de remplir la fiche
liaison au dès de ce flyer,
et s'accompagner votre
enfant lors de sa première
participation.

Plus d'infos : 06 50 87 31 56

Mairie de Louresse-Rochemenier - 8 Rue Principale - 49700 Louresse-Rochemenier
Tel. 02 45 59 33 33 - mairie@louresse-rochemenier.fr - www.louresse-rochemenier.fr - @louresserochemenier

MUSÉE TROGLODYTIQUE
ROCHEMENIER
 VILLAGE-TROGLO

LE SITE TROGLODYTIQUE
INCONTOURNABLE DU VAL DE LOIRE
 THE ESSENTIAL TROGLODYTE SITE OF THE LOIRE VALLEY
 20 ROOMS ON 10 000m² - FROM 1H30 TO 2H VISITING TIME

20 SALLES
 sur 10 000m²

1H30 À 2H
DE VISITE

DEPUIS 1967

Rochemenier • Saumur • Angoulême • Val de Loire

Les trésors cachés de Rochemenier

Au travers des ruelles, partez à la recherche de nos bornes trésors et découvrez le patrimoine de Rochemenier-Village

- 1 - Prenez votre Smartphone
- 2 - Rendez-vous sur le site : www.tresors-rochemenier.fr
- 3 - Laissez-vous guider et trouvez la première borne Trésor :
- 4 - Renseignez sur votre smartphone le code inscrit sur la borne :
- 5 - Répondez à la première question et laissez vous guider ensuite pour les autres étapes

Durée approximative de 30 à 45 minutes

Bon courage
et bonne chance
pour remporter
un des nombreux lots

Tirage au sort parmi les gagnants le 29 août 2020

Jeu
Gratuit
à partir de 7 ans

Jeu organisé par la commune de LOURESSÉ-ROCHEMENIER



**LOUESSE
ROCHEMENIER**
FESTIVAL

CONCERT GRATUIT

**TEMPO
MENOR**

TRIO MUSICAL

MUSEE DE ROCHEMENIER

16 JUILLET 2021

20 H 30



TEMPO MENOR EST NÉ À L'OMBRE DU CONFINEMENT.
DE L'AMÉRIQUE LATINE À L'ESPAGNE, DU PORTUGAL AU BRÉSIL,
UNE VOIX ET DEUX GUITARES POUR ÉCLAIRER LES COEURS ET CHAUFFER LA NUIT...

PLACES LIMITÉES RESERVATION RECOMMANDÉE

Mairie de Louesse-Rochemenier - 8 Rue Principale - 49700 Louesse-Rochemenier
Tél : 02 43 59 93 13 - mairie@louesse-rochemenier.fr - www.louesse-rochemenier.fr - @louesserochemenier

Émile Breton,
Maire de Louresse-Rochemenier de 1953 à 1971.

INVITATION



et la mairie de Louresse-Rochemenier

***vous invitent toutes les semaines
à venir échanger
autour d'un café,
d'une activité ou d'un projet.***

***Nous vous accueillons
tous les mercredis après- midi,
dans et autour du camion «Jules »
de 15h à 18h
devant l'école de Louresse***

Pour tous renseignements :

mail : aucoindelaroue49@gmail.com

Tel. : 06 02 26 08 84

Web : aucoindelaroue.org

- ◆ boisson chaude,
- ◆ atelier bricolage :
cartonnage, dessin, tricot,
couture ... ,
- ◆ aide informatique simple,
- ◆ discussion vidéo,
- ◆ informations sur les activités
et associations
environnantes,
- ◆ ...

au coin de la roue est une association à but non lucratif soutenue





